

ÉMIS POUR SOUMISSION (PHASE 4)

24 FEV 2023



National Research
Council Canada

Conseil National de
Recherches Canada

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA (CNRC)

SÉPARATION DES ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX (PHASE 4)

1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS), OTTAWA, ONTARIO

National Research Council Canada
Administrative Services and Property Management Branch

Conseil national de recherches Canada
Division des services administratifs et gestion de l'immobilier

NRCC-CNRC

CIMA+

T: 613-960-2462
600-1400 Blair Towers Place, Ottawa, ON K1J 9B8 CANADA

LISTE DES PLANS CIVIL

5097-C400-1 PHASE 4 - PAGE FRONTISPICE

5097-C401-1 PHASE 4 - LÉGENDE

5097-C402-1 PHASE 4 - NOTES

5097-C402-2 PHASE 4 - NOTES

5097-C403-1 (NON INCLUS)

5097-C403-2 (NON INCLUS)

5097-C404-1 (NON INCLUS)

5097-C404-2 (NON INCLUS)

5097-C405-1A PHASE 4 - PLAN TOPOGRAPHIQUE
TRONÇON "H"
DU CH. 70+000 AU CH. 70+300

5097-C405-1B PHASE 4 - PLAN TOPOGRAPHIQUE
RUE MARION

5097-C405-2 PHASE 4 - PLAN TOPOGRAPHIQUE
TRONÇON "B"
DU CH. 80+050 AU CH. 80+300
(NON INCLUS)

5097-C405-3 PHASE 4 - PLAN TOPOGRAPHIQUE
TRONÇON "F"
DU CH. 100+000 AU CH. 100+115
(NON INCLUS)

5097-C405-4 PHASE 4 - PLAN TOPOGRAPHIQUE
TRONÇON "G"
DU CH. 110+000 AU CH. 110+190

5097-C406-1A PHASE 4 - GÉOMÉTRIE, TERRASSEMENT ET
MARQUAGE
TRONÇON "H"
DU CH. 70+000 AU CH. 70+300

5097-C406-1B PHASE 4 - GÉOMÉTRIE, TERRASSEMENT ET
MARQUAGE
RUE MARION

5097-C406-2 PHASE 4 - GÉOMÉTRIE, TERRASSEMENT ET
MARQUAGE
TRONÇON "B"
DU CH. 80+050 AU CH. 80+300
(NON INCLUS)

5097-C406-3 PHASE 4 - GÉOMÉTRIE, TERRASSEMENT ET
MARQUAGE
TRONÇON "F"
DU CH. 100+000 AU CH. 100+115
(NON INCLUS)

5097-C406-4 PHASE 4 - GÉOMÉTRIE, TERRASSEMENT ET
MARQUAGE
TRONÇON "G"
DU CH. 110+000 AU CH. 110+190

5097-C407-1 PHASE 4 - PLAN ET PROFIL
TRONÇON "H"
DU CH. 70+000 AU CH. 70+150

5097-C407-2 PHASE 4 - PLAN ET PROFIL
TRONÇON "H"
DU CH. 70+150 AU CH. 70+300

5097-C407-3 PHASE 4 - PLAN ET PROFIL
TRONÇON "B"
DU CH. 80+050 AU CH. 80+150
(NON INCLUS)

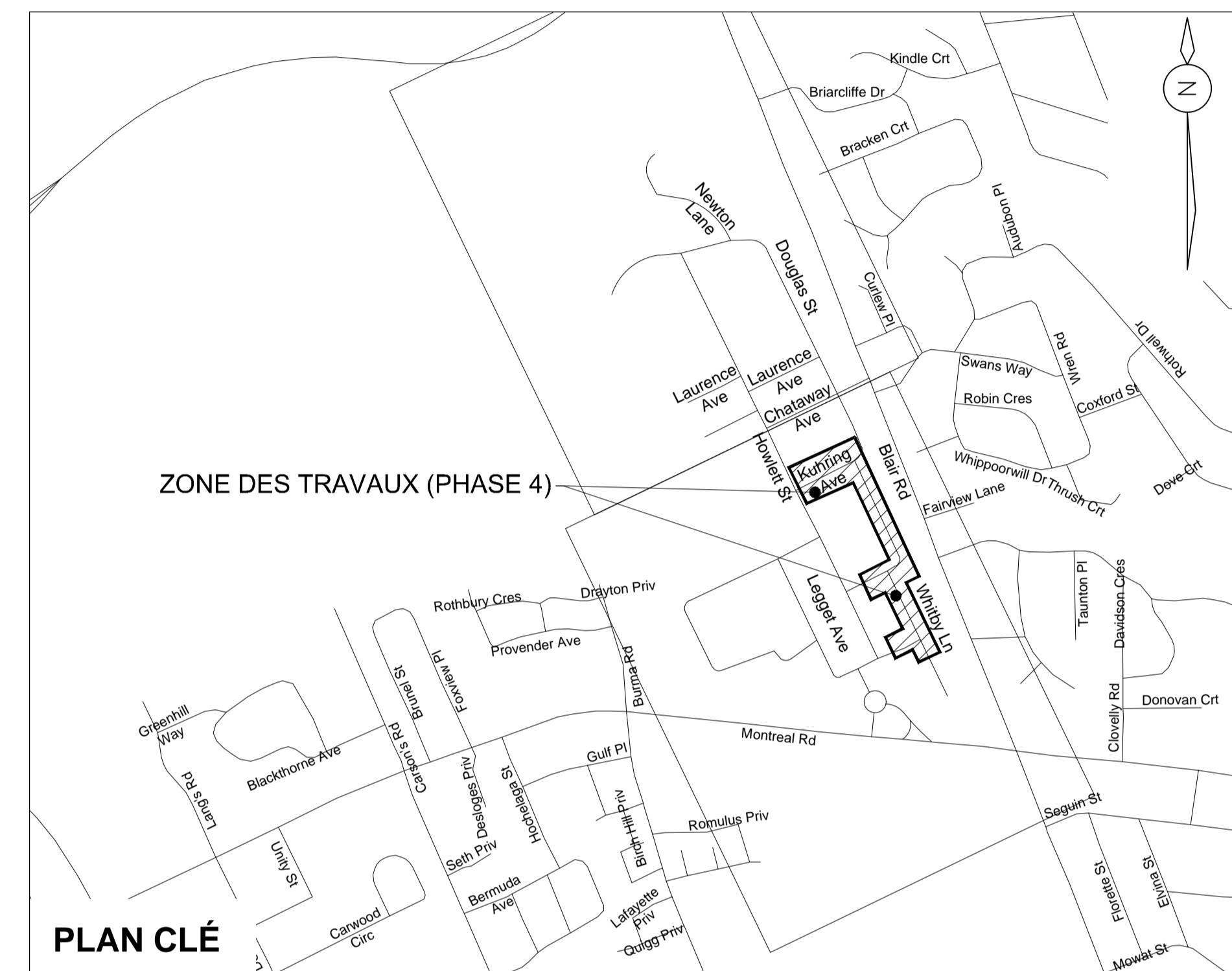
5097-C407-4 PHASE 4 - PLAN ET PROFIL
TRONÇON "B"
DU CH. 80+150 AU CH. 80+300
(NON INCLUS)

5097-C407-5 PHASE 4 - PLAN ET PROFIL
TRONÇON "F"
DU CH. 100+000 AU CH. 100+115
(NON INCLUS)

5097-C407-6 PHASE 4 - PLAN ET PROFIL
TRONÇON "G"
DU CH. 110+000 AU CH. 110+090

5097-C407-7 PHASE 4 - PLAN ET PROFIL
TRONÇON "G"
DU CH. 110+090 AU CH. 110+190

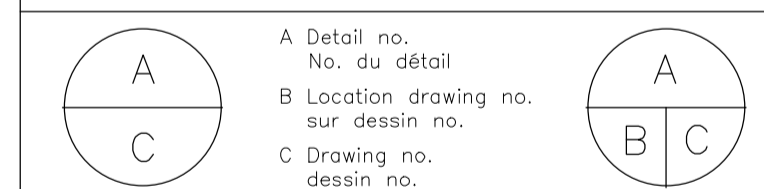
5097-C408-1 PHASE 4 - DÉTAILS



PLAN CLÉ



o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
o Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project projet

SÉPARATION DES ÉGOUTS
SANITAIRES ET PLUVIAUX

1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS)
OTTAWA, ONTARIO

drawing dessin
PHASE 4 - PAGE FRONTISPICE

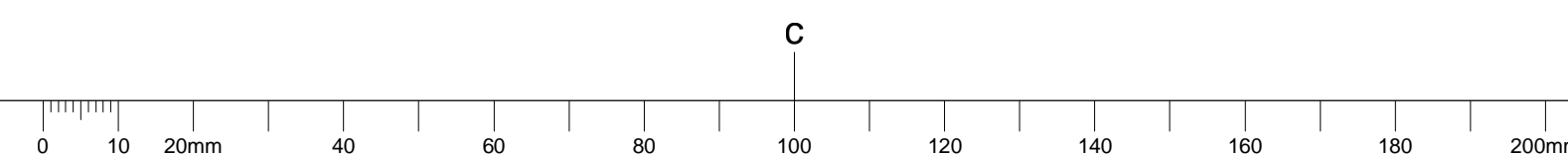
designed J.SAUVÉ	conçu	date JANVIER 2017	date
---------------------	-------	----------------------	------

drawn J.SAUVÉ	dessiné	scale AUCUNE	échelle
------------------	---------	-----------------	---------

checked H.BISSON	vérifié	sheet 1 of/de 1	feuille
---------------------	---------	--------------------	---------

approved H.BISSON	approuvé	W.O.no. -	D.T.no.
----------------------	----------	--------------	---------

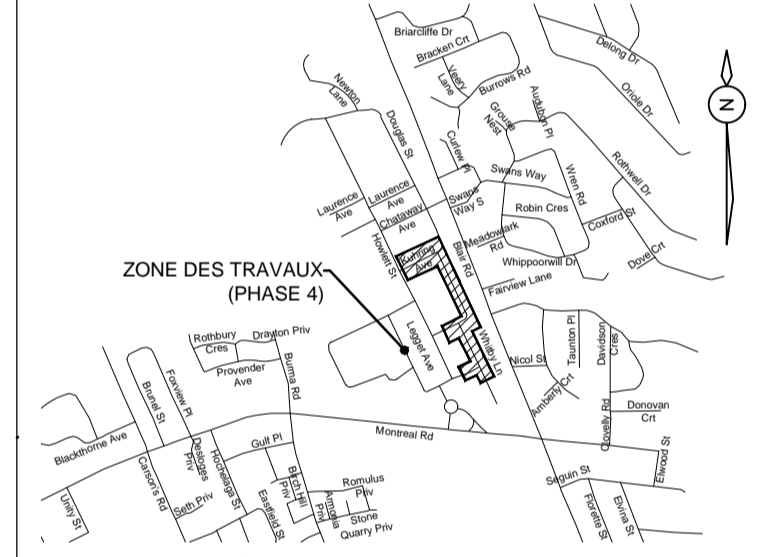
dwg.no. 5097-C400-1	dessin no.
------------------------	------------



NOTES GENERAL

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.

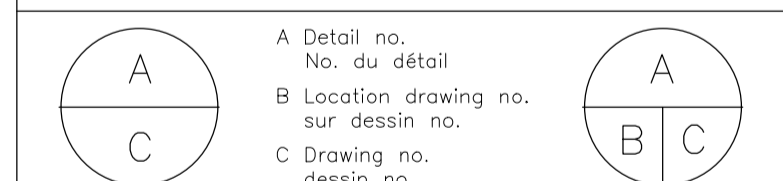
PLAN CLE



No.	Date	Revision	By:
2	2023-07-24	EMIS POUR SOLUTION (P4)	H.B.
1	2018-08-28	EMIS POUR SOLUTION (P4)	H.B.

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project: _____ projet: _____

SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX
 1200, CEHMIN MONTREAL (CAMPUS)
 OTTAWA, ONTARIO

drawing: _____ dessin: _____

PHASE 4 - LEGENDE

designed	conçu	date	date
J.SAUVÉ		JANVIER 2017	
drawn	dessiné	scale	échelle
J.SAUVÉ		AUCUNE	
checked	vérifié	sheet	feuille
H.BISSON		1 of/de 1	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
H.BISSON		-	

dwg.no.: _____ dessin.no.: _____

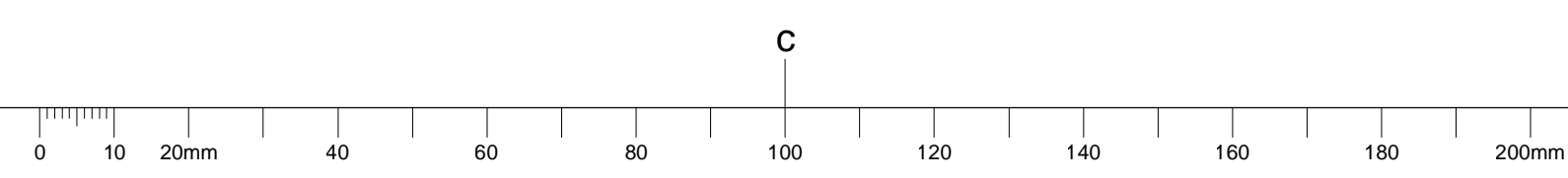
5097-C401-1

EXISTANT	PROPOSÉ
WM	WM
SAN	SAN
STM	STM
COMB	COMB
IOS	IOS
G	G
T	T
C	C
L	L
CTR	CTR
CTS	CTS
HPC	HPC
F	F
CWR	CWR
CWS	CWS
A	A
X	X
HAUT DE TALUS	HAUT DE TALUS
FOSSÉ	FOSSÉ
BAS DE TALUS	BAS DE TALUS
À ENLEVER	À ENLEVER

EAU POTABLE
ÉGOUT SANITAIRE
ÉGOUT PLUVIAL
ÉGOUT COMBINÉ
CONDUITE MAÎTRESSE D'ÉGOUT
CONDUITE DE GAZ (LOC. APPROX.)
TÉLÉPHONE SOUTERRAIN (LOC. APPROX.)
COMMUNICATION SOUTERRAIN (LOC. APPROX.)
ÉCLAIRAGE SOUTERRAIN (LOC. APPROX.)
RETOUR SOUTERRAIN DE LA TOUR DE REFROIDISSEMENT (LOC. APPROX.)
ALIMENTATION SOUTERRAIN DE LA TOUR DE REFROIDISSEMENT (LOC. APPROX.)
VAPEUR CONDENSÉE SOUTERRAIN (LOC. APPROX.)
GAZ PROPANE SOUTERRAIN (LOC. APPROX.)
RETOUR D'EAU RÉFRIGÉRÉE SOUTERRAIN (LOC. APPROX.)
ALIMENTATION D'EAU RÉFRIGÉRÉE SOUTERRAIN (LOC. APPROX.)
AIR COMPRIMÉ SOUTERRAIN (LOC. APPROX.)
FILS AÉRIENS
CLÔTURE
HAUT DE TALUS
FOSSÉ
BAS DE TALUS
À ENLEVER

EXISTANT	PROPOSÉ
AIRE BOISÉE	
ARBRE	
PUISARD	
REGARD-PUISARD	
REGARD	
BORNE-FONTAINE	
VANNE	
RÉDUIT	
TÉ	
CHAMBRE DE VANNE	
VANNE DE GAZ NATUREL	
ENSEIGNE	
ENSEIGNE D'ARRÊT	
POTEAU D'HYDRO	
POTEAU DE TÉLÉPHONE	
LAMPADAIRE	
REGARD D'HYDRO	
REGARD DE TÉLÉPHONE	
PUITS D'OBSERVATION (PIEZOMÈTRE)	

AIRE BOISÉE
ARBRE
PUISARD
REGARD-PUISARD
REGARD
BORNE-FONTAINE
VANNE
RÉDUIT
TÉ
CHAMBRE DE VANNE
VANNE DE GAZ NATUREL
ENSEIGNE
ENSEIGNE D'ARRÊT
POTEAU D'HYDRO
POTEAU DE TÉLÉPHONE
LAMPADAIRE
REGARD D'HYDRO
REGARD DE TÉLÉPHONE
PUITS D'OBSERVATION (PIEZOMÈTRE)

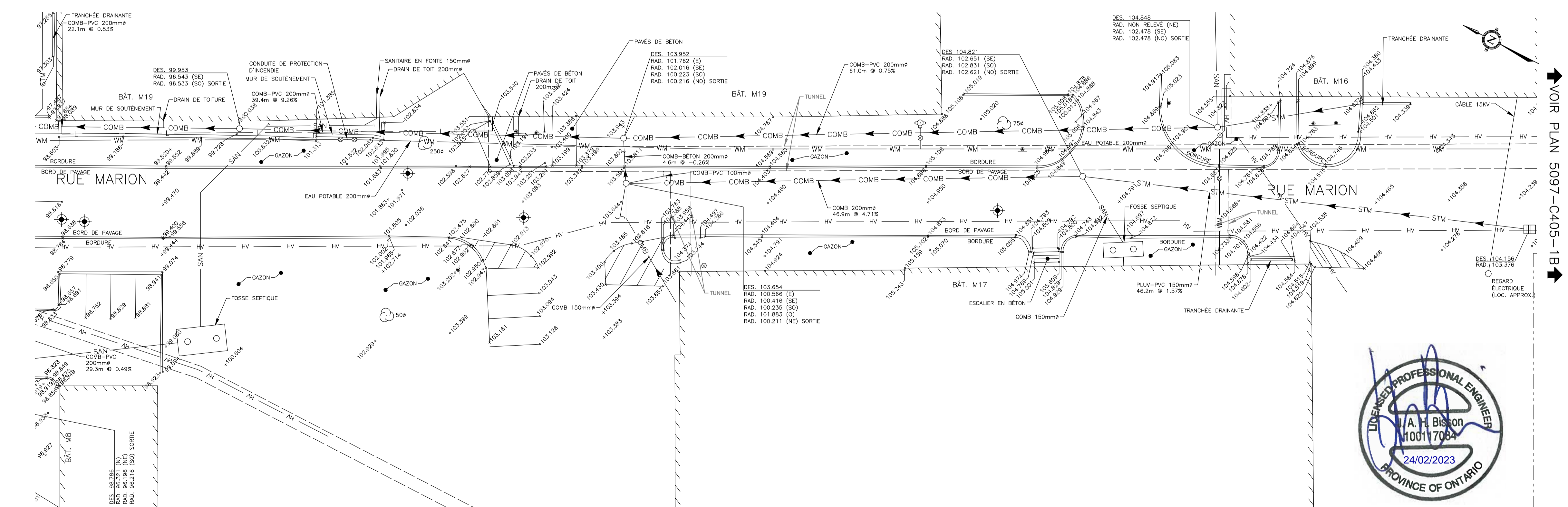
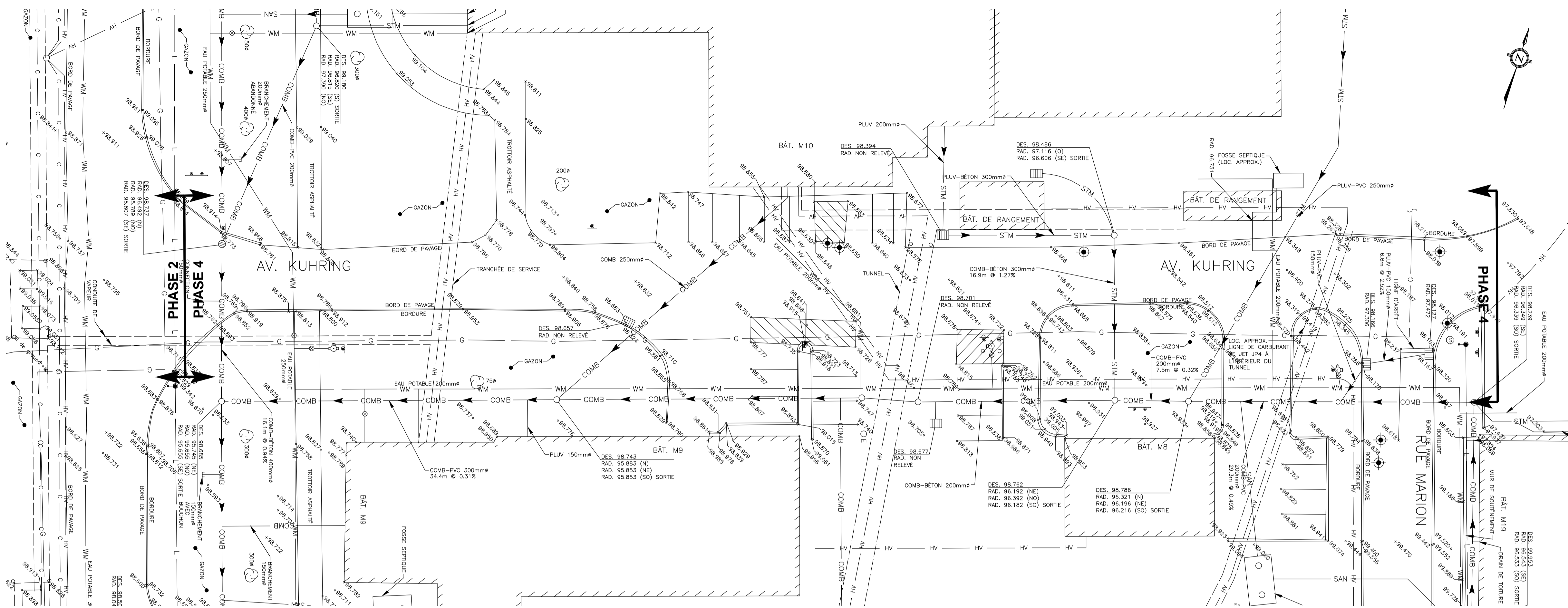
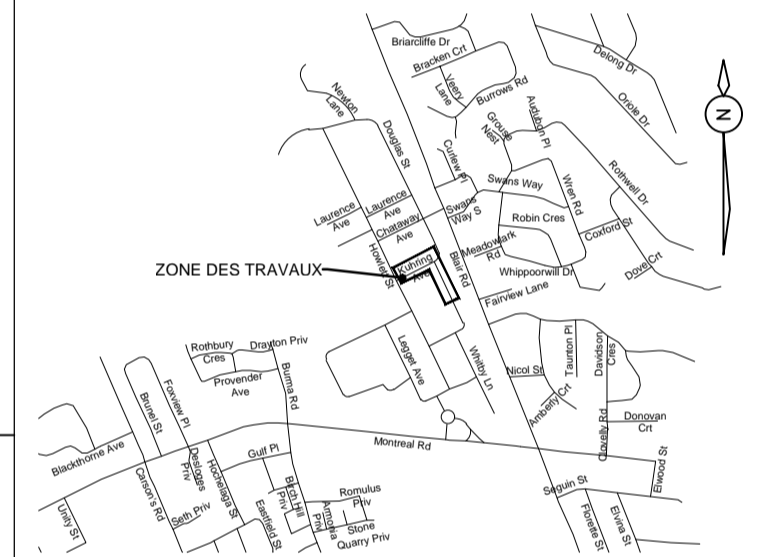


NOTES GENERAL

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.



PLAN CLE



VOIR PLAN 5097-C405-1B



MISE EN GARDE

LES COORDONNÉES GÉODÉSIQUES DES ÉLÉMENTS CONTENUS DANS CE DOCUMENT N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE. L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN DOIT SE FAIRE AVEC LES POINTS DE CONTRÔLE D'UN ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE.

LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES MONTRÉES AUX PLANS PROVIENNENT DES DIFFÉRENTES COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET/OU DE LA CNRC.

TOUT ÉLÉMENT EXISTANT EST DONNÉ À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET N'ASSURE D'AUCUNE FAÇON SON EMPLACEMENT EXACT NI SON ÉLEVATION.

CERTAINES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES NE SONT PAS MONTRÉES AUX PLANS.

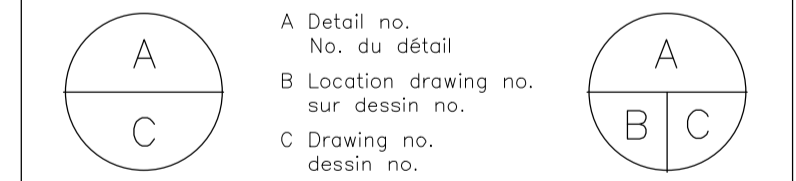
TOUTE PERSONNE DEVANT PROCÉDER À DES TRAVAUX D'EXCAVATION DEVAIT VÉRIFIER LA LOCALISATION EXACTE DE TOUTES LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES PAR FOUILLES EXPLORATOIRES ET DEVA ASSUMER LA PLEINE RESPONSABILITÉ S'ILS SONT ENDOMMAGÉS DURANT LA CONSTRUCTION.

L'ENTREPRENEUR DEVA VÉRIFIER PAR FOUILLES EXPLORATOIRES LA GROSSEUR DES CONDUITS/MASSIFS DES UTILITÉS PUBLIQUES ET AVISER LE REPRESENTANT DU DÉPARTEMENT DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJÉTÉS.

No.	Date	Revision	By:
4	2013-02-24	EMIS POUR SOLUTION (P4)	HB.
3	2019-05-29	EMIS POUR SOLUTION (P4)	HB.
2	2017-03-03	APPROBATION 30% (P2)	-
1	2016-12-21	PRELIMINAIRE 60% (P2)	-

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- o Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



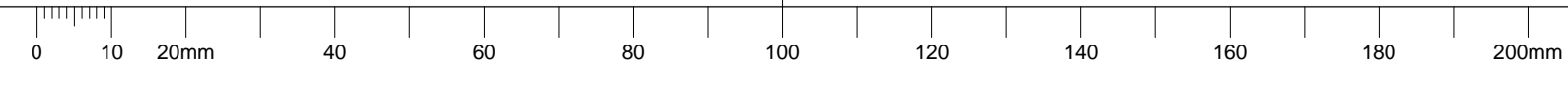
project: **SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX** projet

1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS) OTTAWA, ONTARIO

drawing: **PHASE 4 - PLAN TOPOGRAPHIQUE TRONCON "H" DU CH. 70+000 AU CH. 70+300** dessin

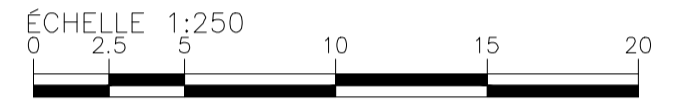
designed	conçu	date	JANVIER 2017	date
J.SAUVÉ	dessiné	scale	1:250	échelle
H.BISSON	vérifié	sheet	1 of/de 3	feuille
H.BISSON	approuvé	W.O.no.	-	D.T.no.
dwg.no.				dessin no.

5097-C405-1A

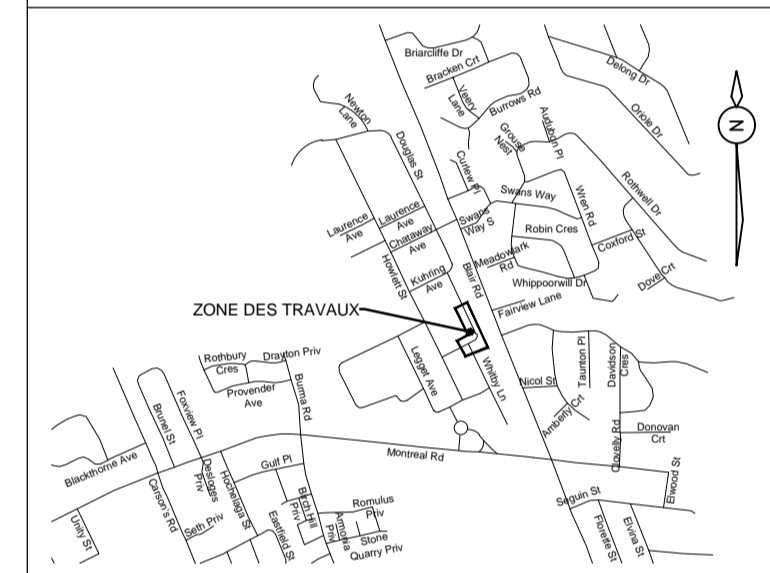


NOTES GENERAL

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.



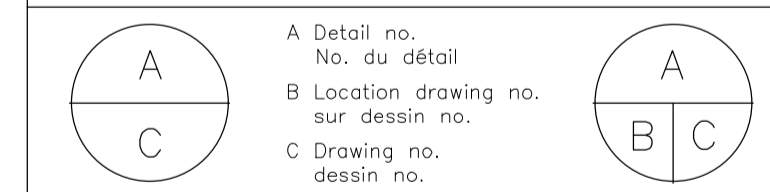
PLAN CLE



No.	Date	Revision	By:
3	2023-02-24	EMIS POUR SOUMISSION (P4)	HB
2	2019-05-23	EMIS POUR SOUMISSION (P4)	HB
1	2018-05-14	PRELIMINAIRE 60% (P4)	-

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project: _____ projet: _____

SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX
 1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS) OTTAWA, ONTARIO

drawing: **PHASE 4 - PLAN TOPOGRAPHIQUE** dessin
RUE MARION

designed: **J.SAUVÉ** conçu date: **AVRIL 2019** date

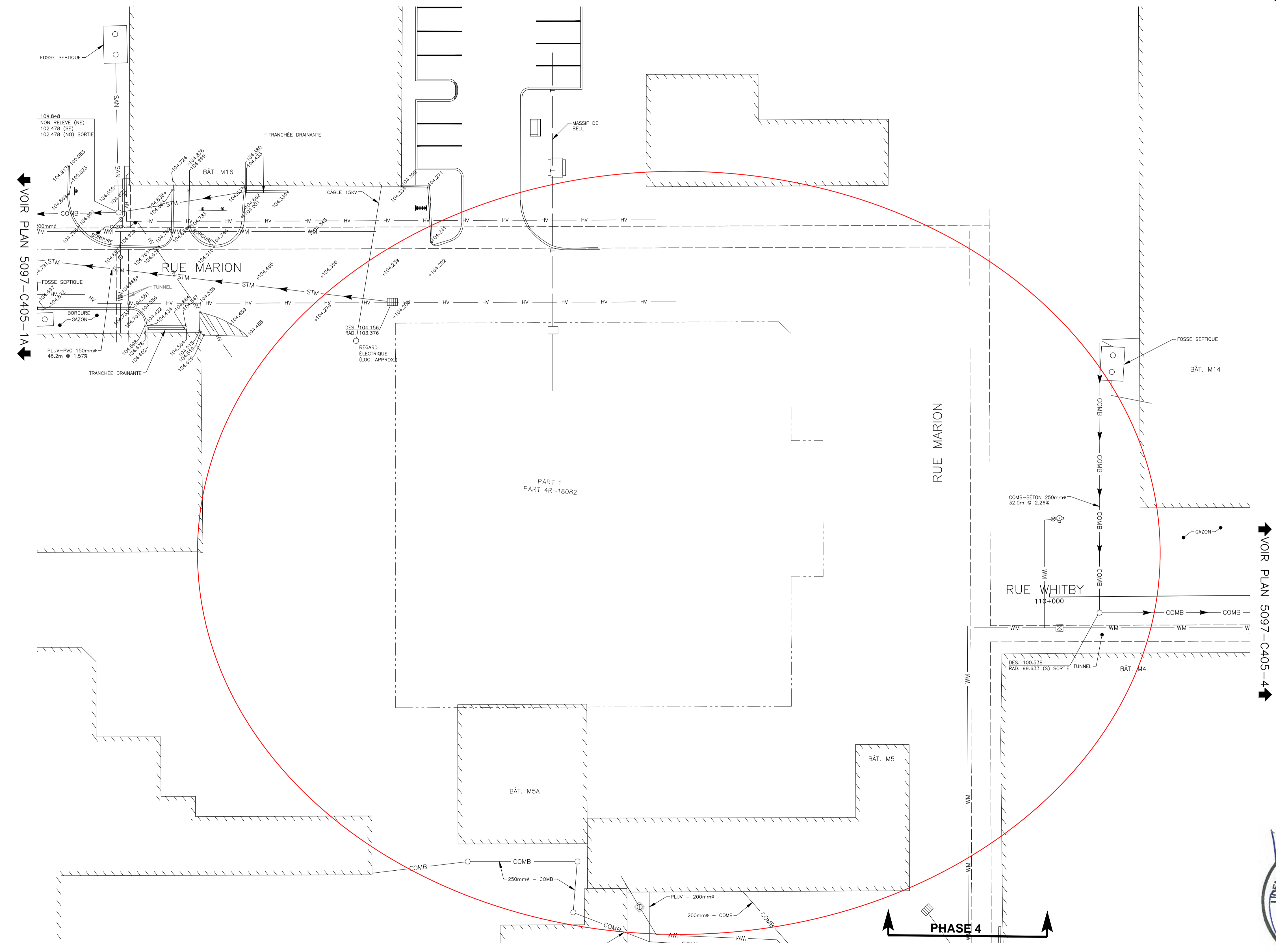
drawn: **J.SAUVÉ** dessiné scale: **1:250** échelle

checked: **H.BISSON** vérifié sheet: **2** of/de **3** feuille

approved: **H.BISSON** approuvé W.O.no.: _____ D.T.no.: _____

dwg.no.: _____ dessin no.: _____

5097-C405-1B



MISE EN GARDE

LES COORDONNÉES GÉODÉSIQUES DES ÉLÉMENTS CONTENUS DANS CE DOCUMENT N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE. L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN DOIT SE FAIRE AVEC LES POINTS DE CONTRÔLE D'UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE.

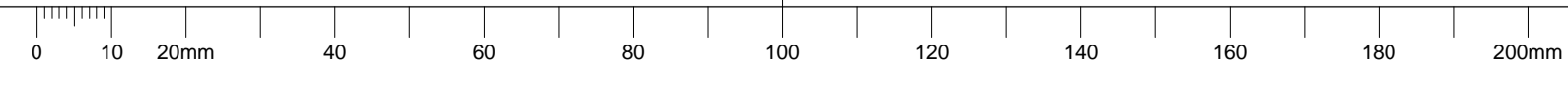
LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES MONTRÉES AUX PLANS PROVIENNENT DES DIFFÉRENTES COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET/OU DE LA CNRC.

TOUT ÉLÉMENT EXISTANT EST DONNÉ À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET N'ASSURE D'AUCUNE FAÇON SON EMPLACEMENT EXACT NI SON ÉLEVATION.

CERTAINES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTES SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES NE SONT PAS MONTRÉES AUX PLANS.

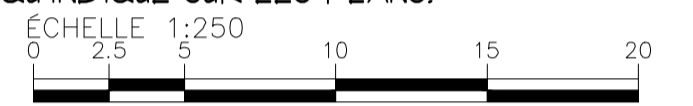
TOUTE PERSONNE DEVANT PROCÉDER À DES TRAVAUX D'EXCAVATION DEVRA VÉRIFIER LA LOCALISATION EXACTE DE TOUTES LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES PAR FOUILLES EXPLORATOIRES ET DEVRA ASSUMER LA PLEINE RESPONSABILITÉ S'ILS SONT ENDOMMAGÉS DURANT LA CONSTRUCTION.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER PAR FOUILLES EXPLORATOIRES LA GROSSEUR DES CONDUITS/MASSIFS DES UTILITÉS PUBLIQUES ET AVISER LE REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJÉTÉS.

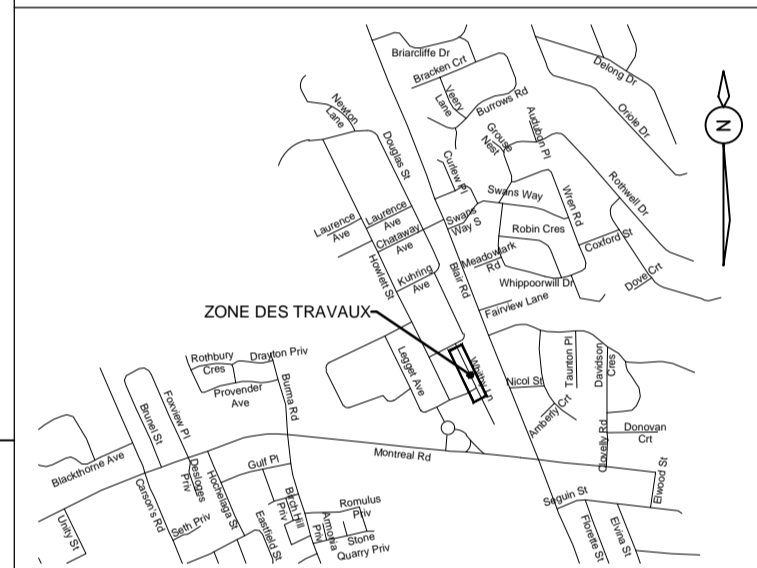


NOTES GENERAL

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.



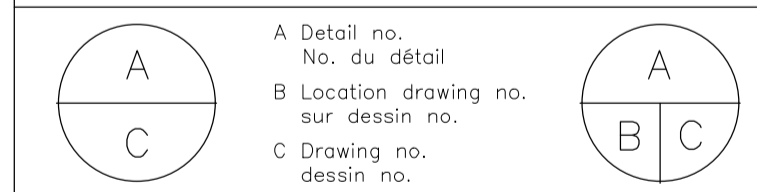
PLAN CLE



No.	Date	Revision	By:
5	2013-02-24	EMIS POUR SOLUTION (P4)	HB.
4	2013-05-28	EMIS POUR SOLUTION (P4)	HB
3	2011-11-14	EMIS POUR SOLUTION (P3)	-
2	2011-09-28	EMIS POUR CONCEPTION FINALE (100%) (P3)	-
1	2011-01-23	PRELIMINAIRE 60% (P3)	-

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- o Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project: _____ dessin: _____

SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX
 1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS) OTTAWA, ONTARIO

drawing: **PHASE 4 - PLAN TOPOGRAPHIQUE TRONCON "G"** dessin: _____
 DU CH. 110+000 AU CH. 110+190

designed: **J.SAUVÉ** conçu: _____ date: **JANVIER 2017** date: _____

drawn: **J.SAUVÉ** dessiné: _____ scale: **1:250** échelle: _____

checked: **H.BISSON** vérifié: _____ sheet: **3** of/de: **3** feuille: _____

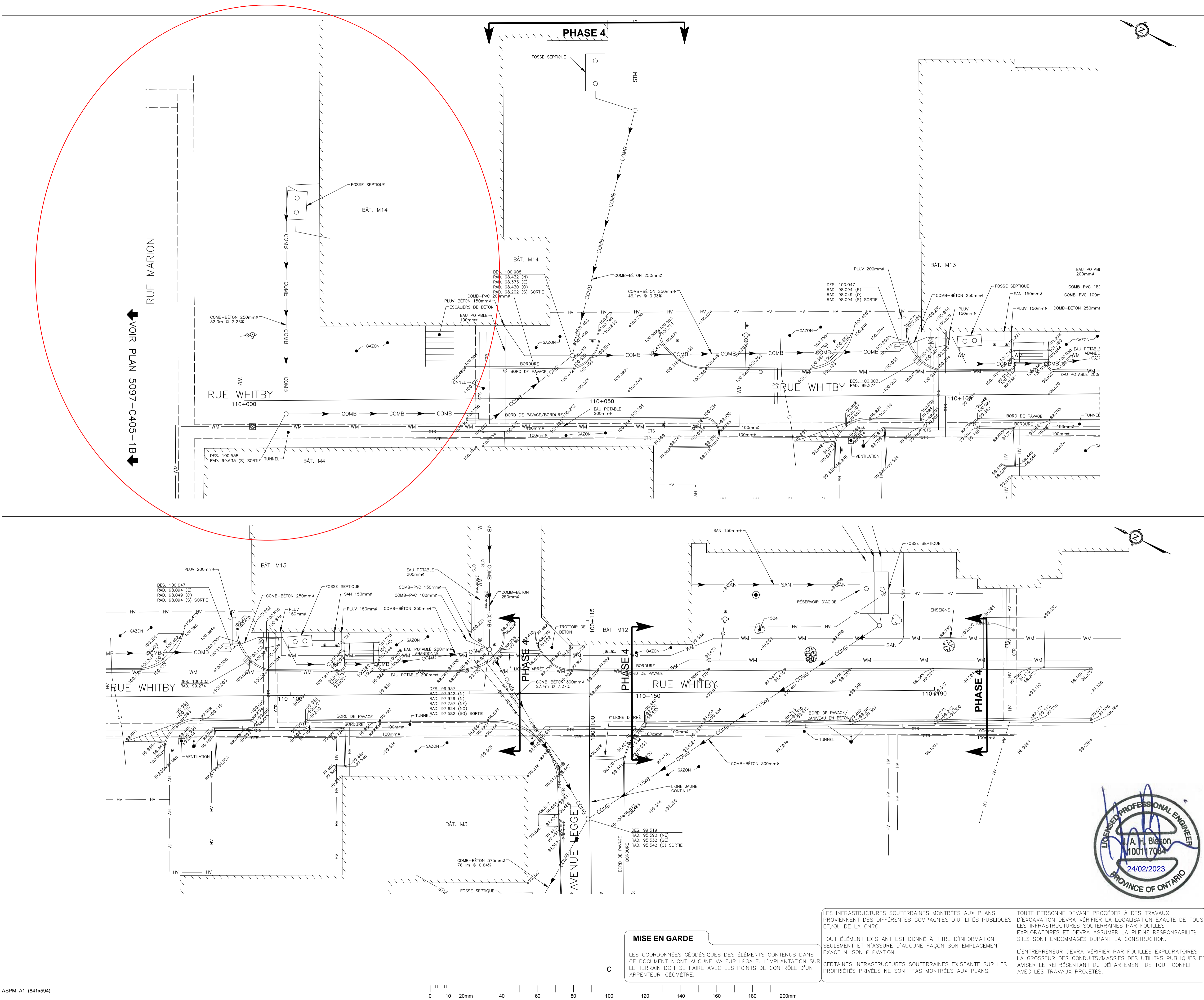
approved: **H.BISSON** approuvé: _____ W.O.no.: _____ D.T.no.: _____

dwg.no.: _____ dessin no.: **5097-C405-4**



LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES MONTREES AUX PLANS PROVIENNENT DES DIFFERENTES COMPAGNIES D'UTILITES PUBLIQUES ET/OU DE LA CNRC.
 TOUT ELEMENT EXISTANT EST DONNE A TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET N'ASSURE D'AUCUNE FACON SON EMPLACEMENT EXACT NI SON ELEVATION.
 CERTAINES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTE SUR LES PROPRIETES PRIVEES NE SONT PAS MONTREES AUX PLANS.
 TOUTE PERSONNE DEVAUT PROCEDER A DES TRAVAUX D'EXCAVATION DEVAUT VERIFIER LA LOCALISATION EXACTE DE TOUTES LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES PAR FOUILLES EXPLORATOIRES ET DEVAUT ASSUMER LA PLEINE RESPONSABILITE S'ILS SONT ENDOMMAGES DURANT LA CONSTRUCTION.
 L'ENTREPRENEUR DEVAUT VERIFIER PAR FOUILLES EXPLORATOIRES LA GROSSEUR DES CONDUITS/MASSIFS DES UTILITES PUBLIQUES ET AVISER LE REPRESENTANT DU DEPARTEMENT DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJETES.

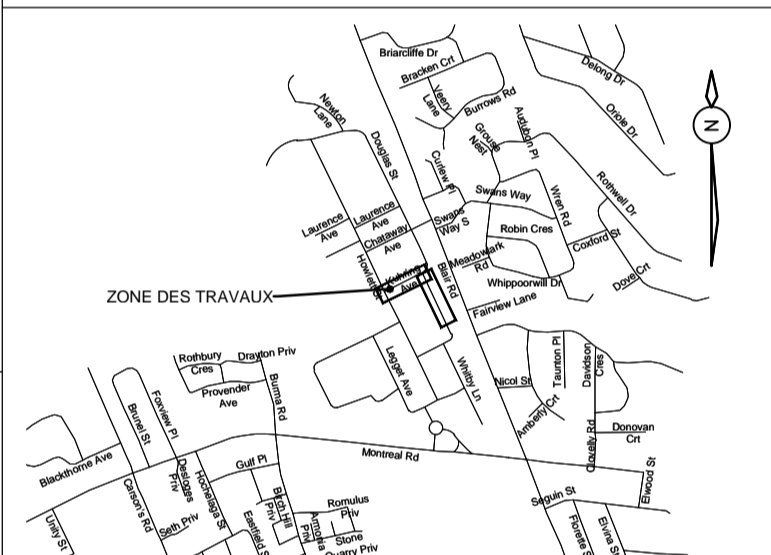
MISE EN GARDE
 LES COORDONNEES GEODESIQUES DES ELEMENTS CONTENUS DANS CE DOCUMENT N'ONT AUCUNE VALEUR LEGALE. L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN DOIT SE FAIRE AVEC LES POINTS DE CONTROLE D'UN ARPEUTEUR-GEOMETRE.



NOTES GENERAL

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.

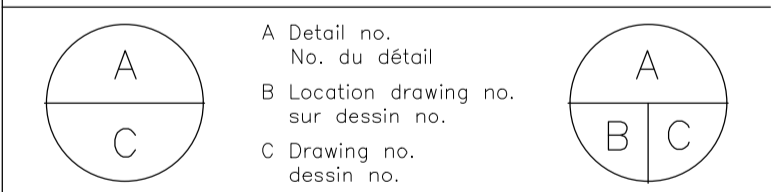
PLAN CLE



No.	Date	Revision	By:
5	2013-02-24	EMIS POUR SOLUTION (P4)	HB.
4	2013-05-28	EMIS POUR SOLUTION (P4)	HB.
3	2010-04-11	EMIS POUR REVUE CLIENT (P4)	-
2	2011-03-03	APPROBATION 30% (P2)	-
1	2010-12-21	PRELIMINAIRE 60% (P2)	-

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- o Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

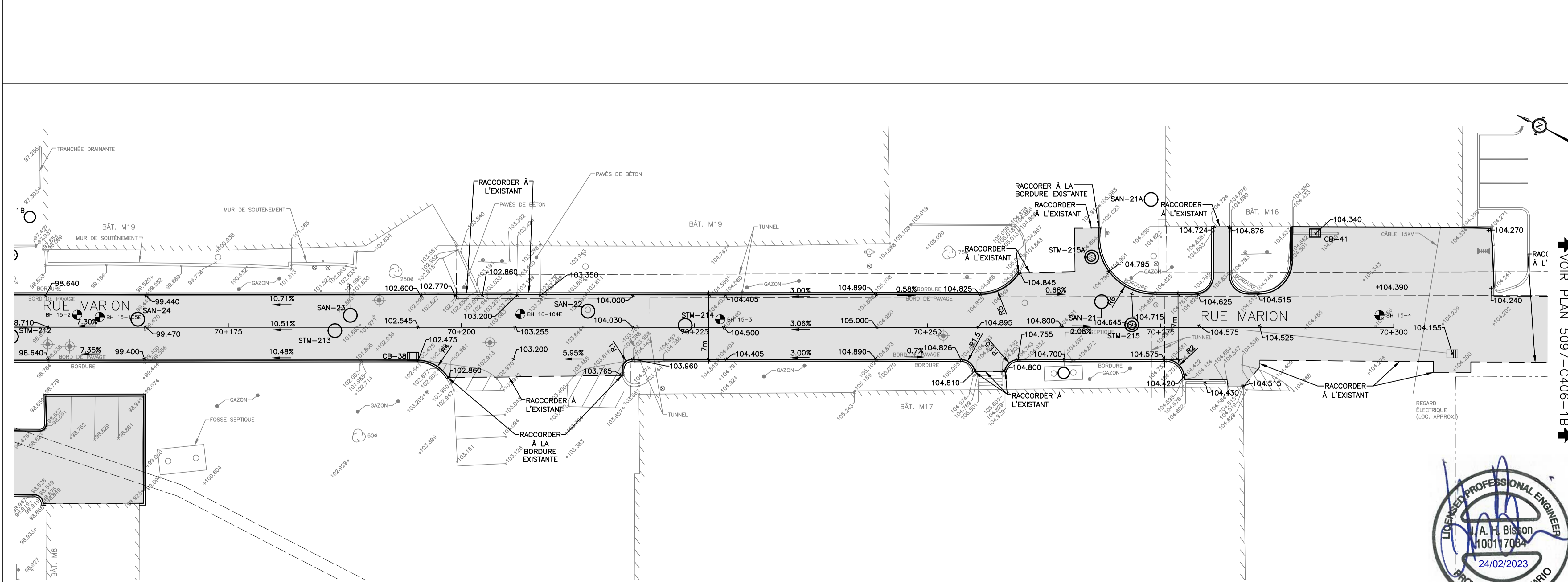
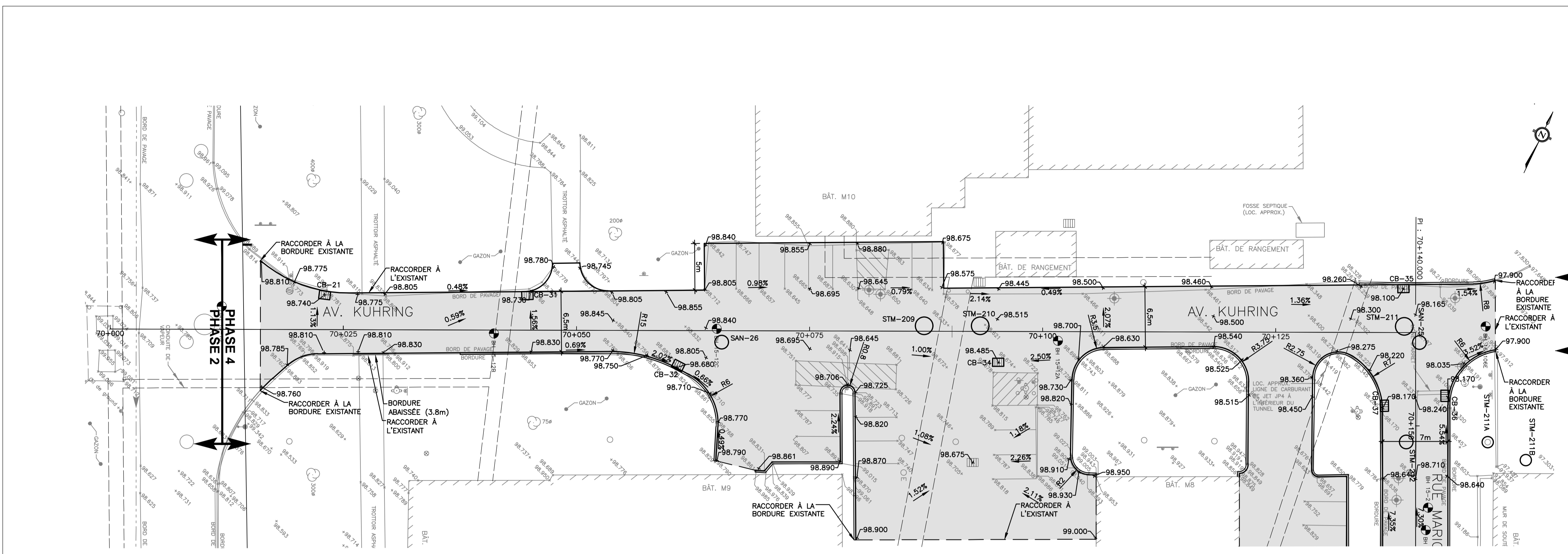


project: _____ projet: _____

SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLOUVIAUX
 1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS) OTTAWA, ONTARIO

drawing: **PHASE 4 - GEOMETRIE, TERRASSEMENT ET MARQUAGE TRONCON "H" DU CH. 70+000 AU CH. 70+300** dessin

designed	conçu	date	date
J.SAUVÉ	J.SAUVÉ	FEVRIER 2017	FEVRIER 2017
drawn	dessiné	scale	échelle
J.SAUVÉ	J.SAUVÉ	1:250	1:250
checked	vérifié	sheet	1 of/de 3
H.BISSON	H.BISSON	1	3
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
H.BISSON	H.BISSON	-	-
dwg.no.	dessin no.		
5097-C406-1A	5097-C406-1A		



- NOTE:**
- LES TRAITS DE SCIE, SURFACES ASPHALTÉES ET BORDURES DE BÉTON PROPOSÉS MONTRES SUR CE PLAN REPRÉSENTENT LA REMISE EN ÉTAT MINIMALE REQUISE ET EXCLUENT LES ENDOITS QUI DOIVENT ÊTRE DÉMOLIS ET RÉTABLIS POUR EXECUTER LES TRAVAUX.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT RÉTABLIR AUX CONDITIONS EXISTANTES TOUTES LES SURFACES AFFECTÉES PAR LES TRAVAUX, SAUF LORSQU'IL EST INDICÉ AUTREMENT AUX PLANS.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT RÉTABLIR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSEE SELON LES CONDITIONS EXISTANTES.

- LÉGENDE**
- TRAIT DE SCIE DE PAVAGE EXISTANT ET TRANSITION ENTRE LE PAVAGE EXISTANT ET PROPOSÉ SELON LE DÉTAIL 206
 - ==== BORDURE ET BORD DE PAVAGE PROPOSÉ
 - +94.000 ÉLÉVATIONS PROPOSÉES
 - NOUVEAU PAVAGE AUX ÉLÉVATIONS PROPOSÉES

MISE EN GARDE

LES COORDONNÉES GÉODÉSIQUES DES ÉLÉMENTS CONTENUS DANS CE DOCUMENT N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE. L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN DOIT SE FAIRE AVEC LES POINTS DE CONTRÔLE D'UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE.

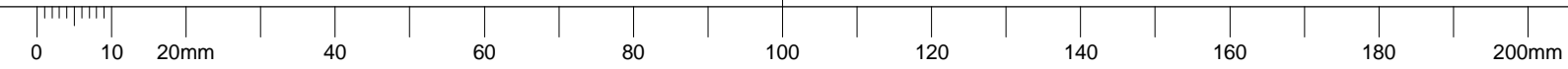
LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES MONTRES AUX PLANS PROVIENNENT DES DIFFÉRENTES COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET/OU DE LA CNRC.

TOUT ÉLÉMENT EXISTANT EST DONNÉ À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET N'ASSURE D'AUCUNE FAÇON SON EMPLACEMENT EXACT NI SON ÉLEVATION.

CERTAINES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTES SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES NE SONT PAS MONTRES AUX PLANS.

TOUTE PERSONNE DEVANT PROCÉDER À DES TRAVAUX D'EXCAVATION DEVRA VÉRIFIER LA LOCALISATION EXACTE DE TOUS LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES PAR FOUILLES EXPLORATOIRES ET DEVRA ASSUMER LA PLEINE RESPONSABILITÉ S'ILS SONT ENDOMMAGÉS DURANT LA CONSTRUCTION.

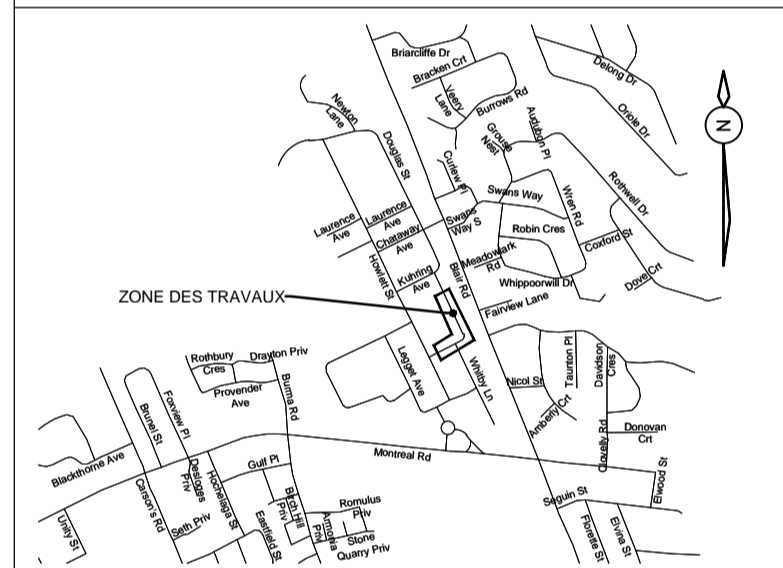
L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER PAR FOUILLES EXPLORATOIRES LA GROSSEUR DES CONDUITS/MASSIFS DES UTILITÉS PUBLIQUES ET AVISER LE REPRESENTANT DU DÉPARTEMENT DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJÉTÉS.



NOTES GENERAL

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.

PLAN CLE



No.	Date	Revision	By:
3	2013-02-24	EMIS POUR SOUMISSION (P4)	HB
2	2019-05-23	EMIS POUR SOUMISSION (P4)	HB
1	2019-05-10	PRELIMINAIRE 60% (P4)	-

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. / No. du détail	A
B	B Location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C Drawing no. / dessin no.	C

project: _____ project: _____

SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX

1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS) OTTAWA, ONTARIO

drawing: PHASE 4 - GEOMETRIE, TERRASSEMENT ET MARQUAGE dessin

RUE MARION

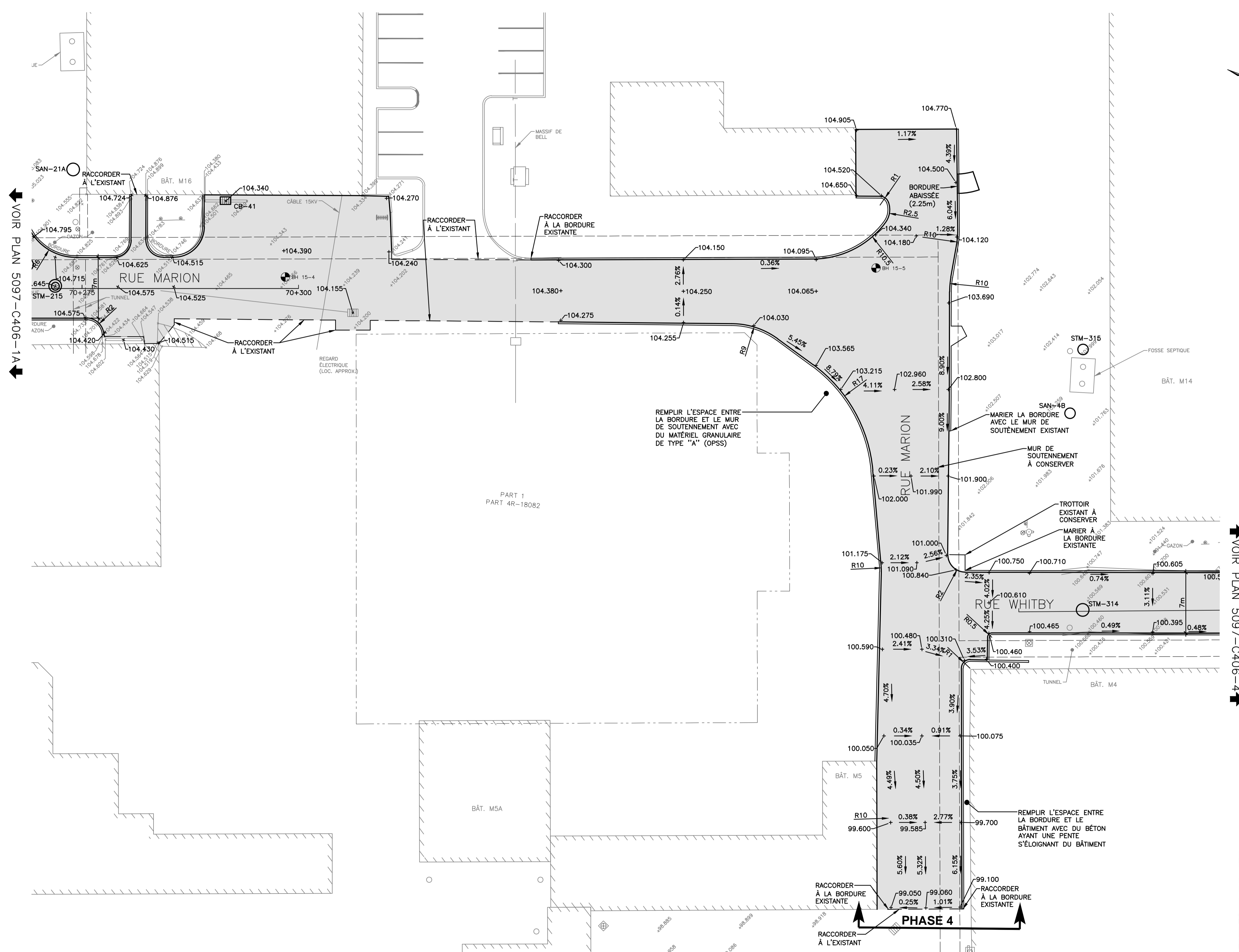
designed: J.SAUVÉ conçu date: AVRIL 2019 date

drawn: J.SAUVÉ dessiné scale: 1:250 échelle

checked: H.BISSON vérifié sheet: 2 of/de 3 feuille

approved: H.BISSON approuvé W.O.no.: - D.T.no.: -

dwg.no.: 5097-C406-1B dessin no.



VOIR PLAN 5097-C406-1A

VOIR PLAN 5097-C406-4

- NOTE:**
- LES TRAITS DE SOIE, SURFACES ASPHALTEES ET BORDURES DE BETON PROPOSES MONTRES SUR CE PLAN REPRESENTENT LA REMISE EN ETAT MINIMALE REQUISE ET EXCLUENT LES ENDROITS QUI DOIVENT ETRE DEMOLIS ET RETABLES POUR EXECUTER LES TRAVAUX.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT RETABLIR AUX CONDITIONS EXISTANTES TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX, SAUF LORSQUE INDIQUE AUTREMENT AUX PLANS.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT RETABLIR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE SELON LES CONDITIONS EXISTANTES.

LÉGENDE

---	TRAIT DE SOIE DE PAVAGE EXISTANT ET TRANSITION ENTRE LE PAVAGE EXISTANT ET PROPOSÉ SELON LE DÉTAIL 206
==	BORDURE ET BORD DE PAVAGE PROPOSÉ
+94.000	ÉLÉVATIONS PROPOSÉS
■	NOUVEAU PAVAGE AUX ÉLÉVATIONS PROPOSÉS

MISE EN GARDE

LES COORDONNÉES GÉODÉSIQUES DES ÉLÉMENTS CONTENUS DANS CE DOCUMENT N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE. L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN DOIT SE FAIRE AVEC LES POINTS DE CONTRÔLE D'UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE.

LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES MONTREES AUX PLANS PROVIENNENT DES DIFFERENTES COMPAGNIES D'UTILITES PUBLIQUES ET/OU DE LA CNRC.

TOUT ÉLÉMENT EXISTANT EST DONNÉ À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET N'ASSURE D'AUCUNE FAÇON SON EMPLACEMENT EXACT NI SON ÉLEVATION.

CERTAINES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES NE SONT PAS MONTREES AUX PLANS.

TOUTE PERSONNE DEVANT PROCÉDER À DES TRAVAUX D'EXCAVATION DEVRA VÉRIFIER LA LOCALISATION EXACTE DE TOUTS LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES PAR FOUILLES EXPLORATOIRES ET DEVRA ASSUMER LA PLEINE RESPONSABILITÉ S'ILS SONT ENDOMMAGÉS DURANT LA CONSTRUCTION.

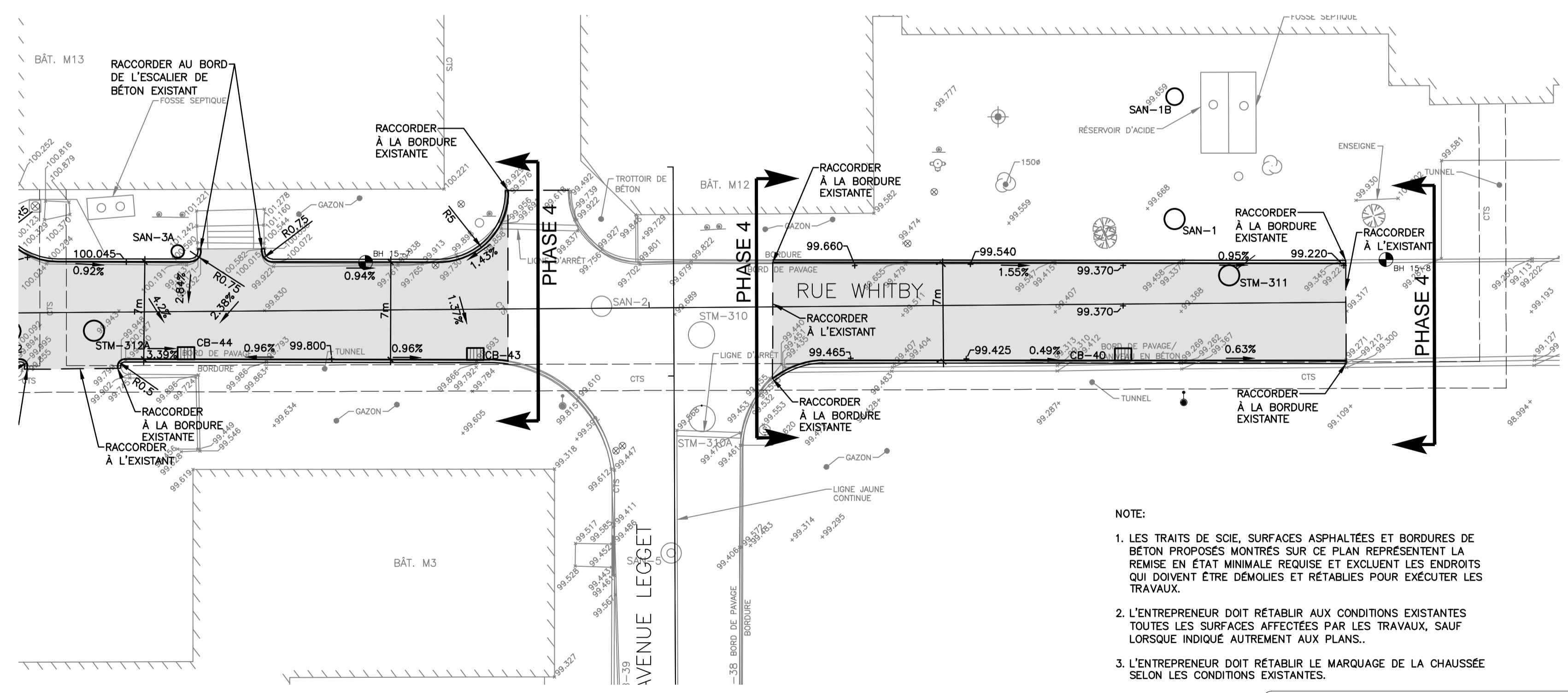
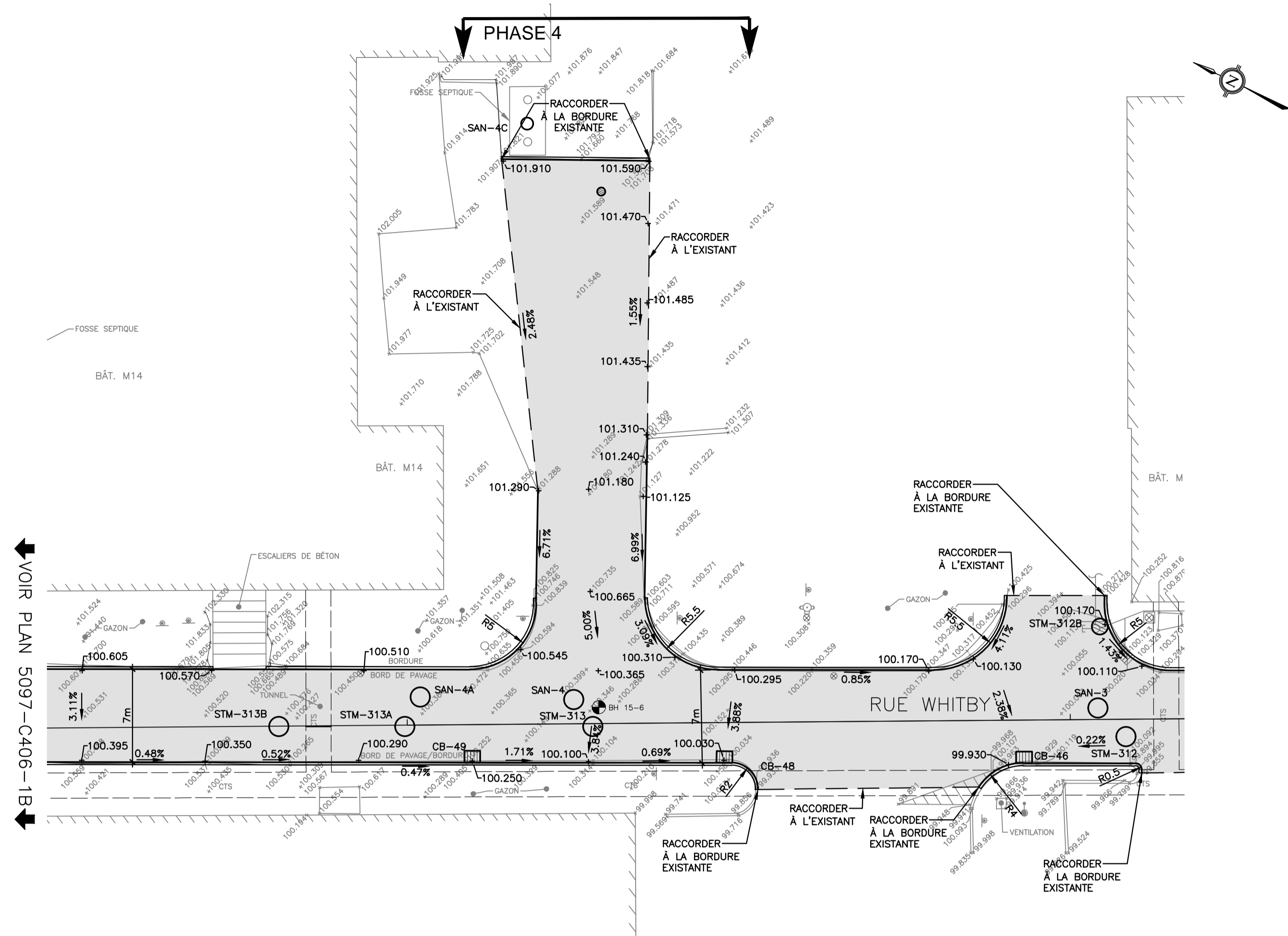
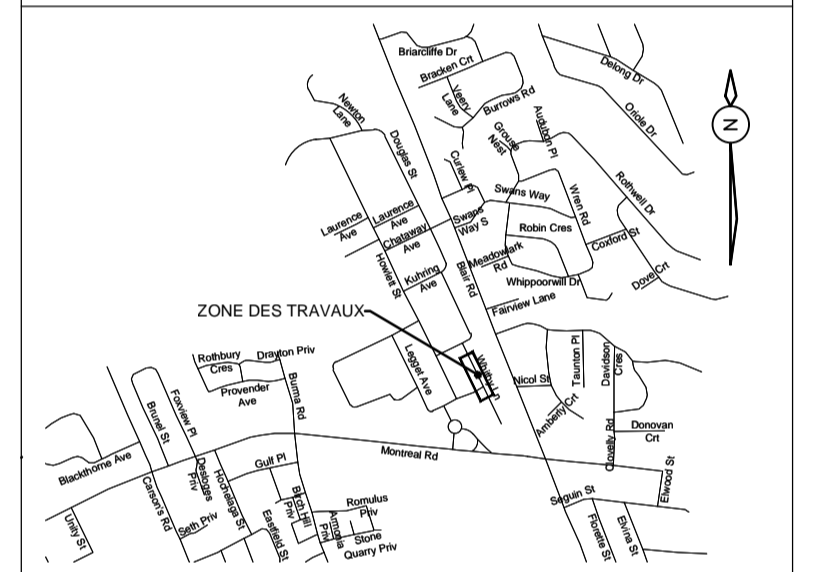
L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER PAR FOUILLES EXPLORATOIRES LA GROSSEUR DES CONDUITS/MASSIFS DES UTILITÉS PUBLIQUES ET AVISER LE REPRESENTANT DU DÉPARTEMENT DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJÉTÉS.



NOTES GENERAL

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.

PLAN CLE



LÉGENDE

- TRAIT DE SCIE DE PAVAGE EXISTANT ET TRANSITION ENTRE LE PAVAGE EXISTANT ET PROPOSÉ SELON LE DÉTAIL 206
- ==== BORDURE ET BORD DE PAVAGE PROPOSÉ
- + 94.000 ÉLÉVATIONS PROPOSÉES
- NOUVEAU PAVAGE AUX ÉLÉVATIONS PROPOSÉES

NOTE:

- LES TRAITES DE SCIE, SURFACES ASPHALTÉES ET BORDURES DE BÉTON PROPOSÉS MONTRES SUR CE PLAN REPRESENTENT LA REMISE EN ÉTAT MINIMALE REQUISE ET EXCLUENT LES ENDOITRS QUI DOIVENT ÊTRE DÉMOLIES ET RÉTABLIES POUR EXÉCUTER LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT RÉTABLIR AUX CONDITIONS EXISTANTES TOUTES LES SURFACES AFFECTÉES PAR LES TRAVAUX, SAUF LORSQUE INDIQUE AUTREMENT AUX PLANS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT RÉTABLIR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE SELON LES CONDITIONS EXISTANTES.

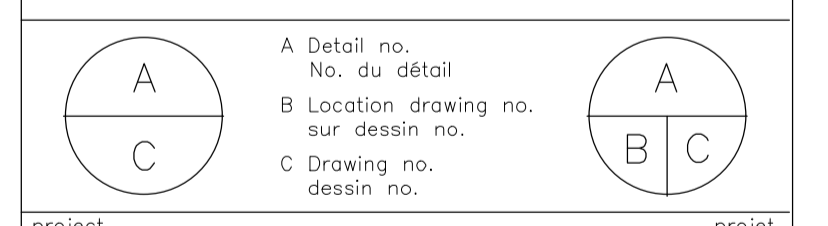
LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES MONTRES AUX PLANS PROVIENNENT DES DIFFÉRENTES COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET/OU DE LA CNRC.
 TOUT ÉLÉMENT EXISTANT EST DONNÉ À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET N'ASSURE D'AUCUNE FAÇON SON EMPLACEMENT EXACT NI SON ÉLÉVATION.
 CERTAINES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTES SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES NE SONT PAS MONTRES AUX PLANS.
 TOUTE PERSONNE DÉVANT PROCÉDER À DES TRAVAUX D'EXCAVATION DEVRA VÉRIFIER LA LOCALISATION EXACTE DE TOUTS LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES PAR FOUILLES EXPLORATOIRES ET DEVRA ASSUMER LA PLEINE RESPONSABILITÉ S'ILS SONT ENDOMMAGÉS DURANT LA CONSTRUCTION.
 L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER PAR FOUILLES EXPLORATOIRES LA GROSSEUR DES CONDUITS/MASSIFS DES UTILITÉS PUBLIQUES ET AVISER LE REPRESENTANT DU DÉPARTEMENT DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJÉTÉS.

MISE EN GARDE

LES COORDONNÉES GÉODÉSQUES DES ÉLÉMENTS CONTENUS DANS CE DOCUMENT N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE. L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN DOIT SE FAIRE AVEC LES POINTS DE CONTRÔLE D'UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE.

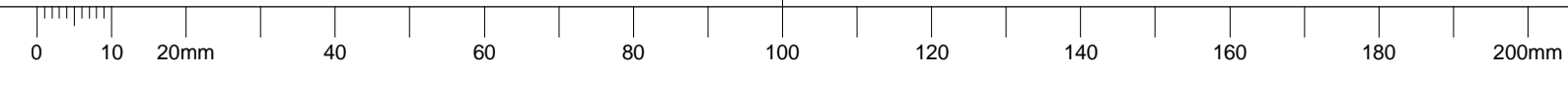
No.	Date	Revision	By:
8	2023-02-24	EMIS POUR SOUMISSION (P4)	H.B.
7	2019-05-23	EMIS POUR SOUMISSION (P4)	H.B.
6	2018-04-11	EMIS POUR REVUE CLIENT (P4)	-
5	2011-11-14	EMIS POUR SOUMISSION (P3)	-
4	2011-05-28	EMIS POUR CONCEPTION FINALE (100%) (P3)	-
3	2011-06-05	APPROBATION 100% (P3)	-
2	2011-04-11	APPROBATION 30% (P3)	-
1	2011-01-23	PRELIMINAIRE 60% (P3)	-

Date Printed: _____ Date imprimée: _____
 o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
 o Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project: **SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX**
 drawing: **PHASE 4 - GEOMETRIE, TERRASSEMENT ET MARQUAGE TRONCON "G" DU CH. 110+000 AU CH. 110+190**

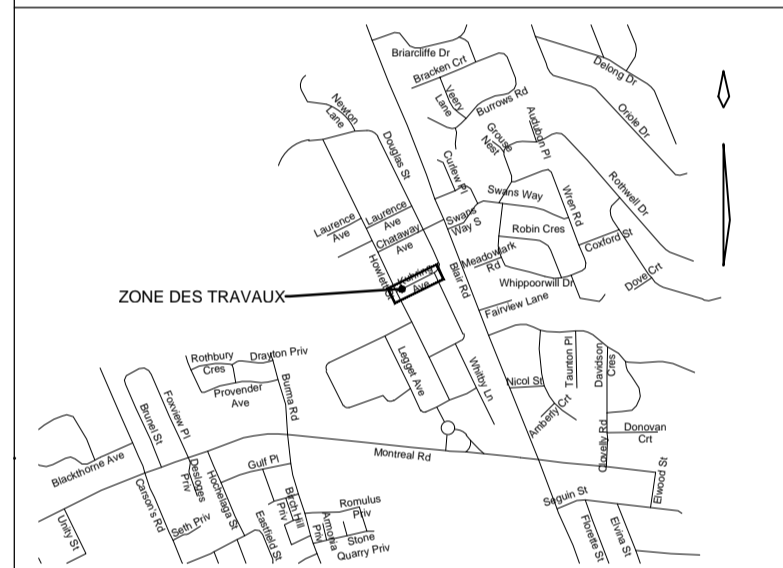
designed	conçu	date	date
J.SAUVÉ	J.SAUVÉ	SEPTEMBRE 2017	SEPTEMBRE 2017
drawn	dessiné	scale	échelle
J.SAUVÉ	J.SAUVÉ	1:250	1:250
checked	vérifié	sheet	feuille
H.BISSON	H.BISSON	3 of/de 3	3 of/de 3
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
H.BISSON	H.BISSON	-	-
dwg.no.	dessin no.		
5097-C406-4	5097-C406-4		



NOTES GENERAL

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.

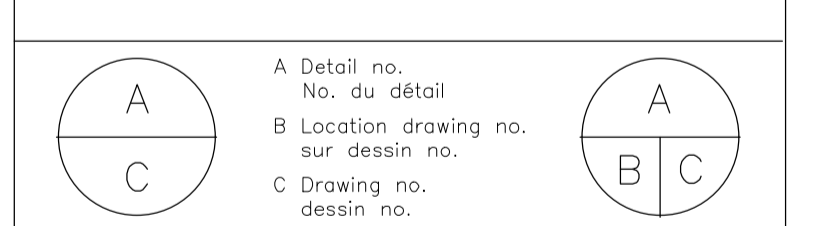
PLAN CLE



No.	Date	Revision	By:
5	2023-02-24	EMIS POUR SOUMISSION (F4)	HB.
4	2019-05-29	EMIS POUR SOUMISSION (F4)	HB.
3	2018-04-11	EMIS POUR REVUE CLIENT (F4)	-
2	2017-03-03	APPROBATION 30% (F2)	-
1	2016-12-21	PRELIMINAIRE 60% (F2)	-

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
 o Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

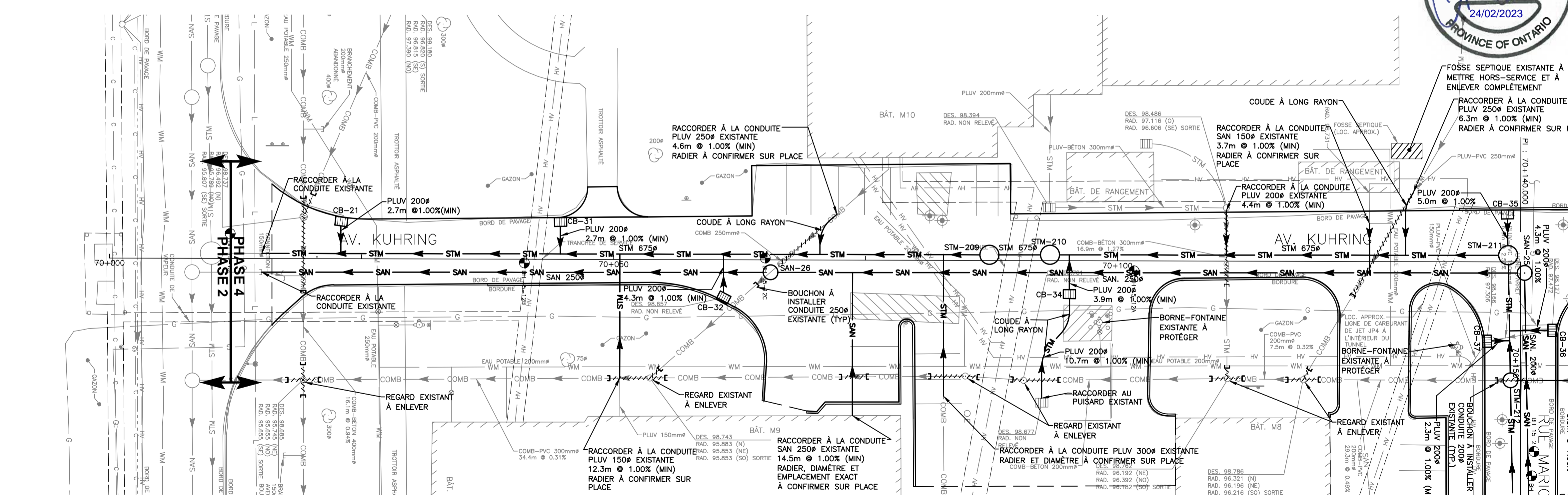
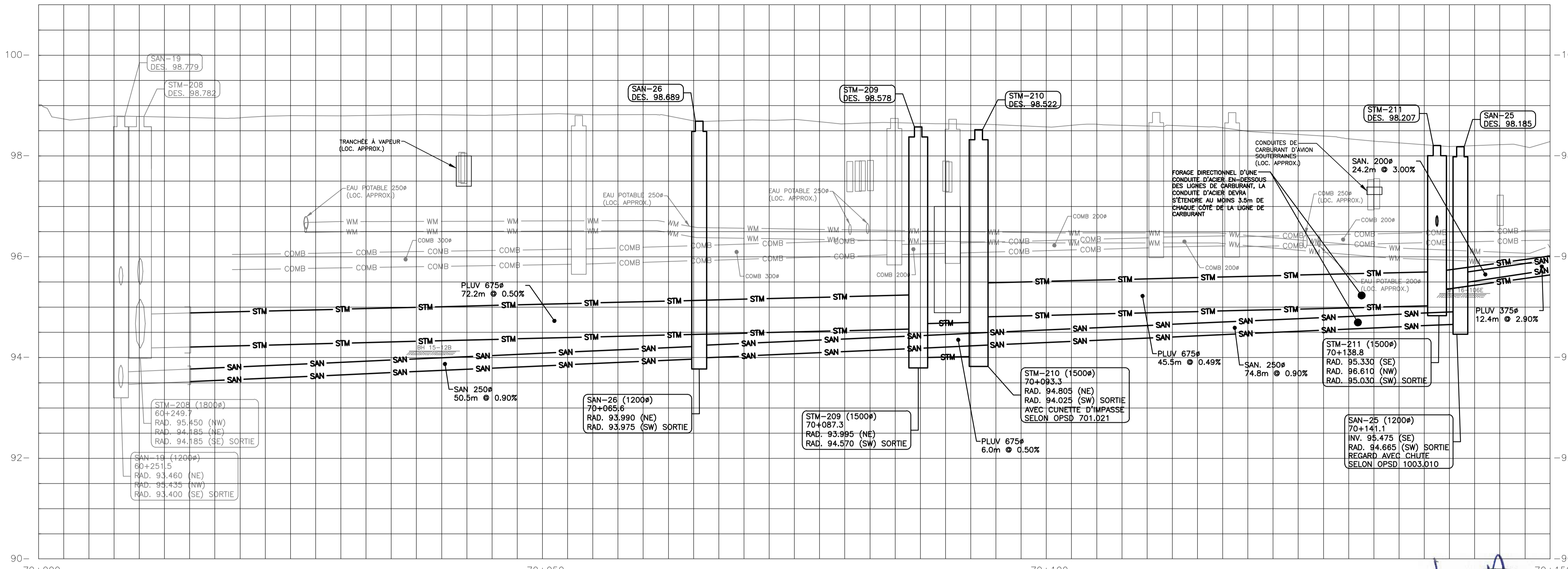


project: **SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX**

1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS) OTTAWA, ONTARIO

drawing: **PHASE 4 - PLAN ET PROFIL TRONCON "H" DU CH. 70+000 AU CH. 70+150**

designed	conçu	date	NOVEMBRE 2016	date
J.SAUVÉ	dessiné	scale	H 1:250 V 1:50	échelle
J.SAUVÉ	dessiné	sheet	1 of/de 4	feuille
H.BISSON	vérifié	sheet	1 of/de 4	feuille
H.BISSON	approuvé	W.O.no.	-	D.T.no.
dwg.no.				dessin no.



NUMERO DE REGARD	TYPE	TAILLE	DESSUS	RADIER	SPÉCIAL
CB-21	PLUVIAL	600 X 600	98.740	97.340	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-31	PLUVIAL	600 X 600	98.750	97.050	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-32	PLUVIAL	600 X 600	98.660	96.960	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-34	PLUVIAL	600 x 600	98.665	96.965	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-35	PLUVIAL	600 x 600	98.060	96.360	TRAPPE À SÉDIMENTS

- NOTES:**
- L'ÉLEVATION DES RADIERIS DES BRANCHEMENTS AUX BÂTIMENTS EXISTANTS SONT APPROXIMATIFS. L'ENTREPRENEUR DOIT DÉTERMINER L'ÉLEVATION EXACT DES RADIERIS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT DÉTERMINER EN CHANTIER SI LES BRANCHEMENTS D'ÉGOUTS EXISTANTS SONT PLUVIAL OU SANITAIRE ET DOIT S'ASSURER DE LES RACCORDER CONFORMÉMENT AUX NOUVEAUX RÉSEAUX D'ÉGOUTS.
 - LA CONCEPTION DU PROJET EXIGE QUE LES RADIERIS SOIENT SUIVIS AVEC PRÉCISION.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE EN ÉTAT LES LIEUX. SE RÉFÉRER AUX PLANS C402 ET C406 POUR LES EXIGENCES MINIMALES.

MISE EN GARDE

LES COORDONNÉES GÉODÉSIQUES DES ÉLÉMENTS CONTENUS DANS CE DOCUMENT N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE. L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN DOIT SE FAIRE AVEC LES POINTS DE CONTRÔLE D'UN ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE.

LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES MONTREES AUX PLANS PROVIENNENT DES DIFFÉRENTES COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET/OU DE LA CNRC.

TOUT ÉLÉMENT EXISTANT EST DONNÉ À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET N'ASSURE D'AUCUNE FAÇON SON EMPLACEMENT EXACT NI SON ÉLEVATION.

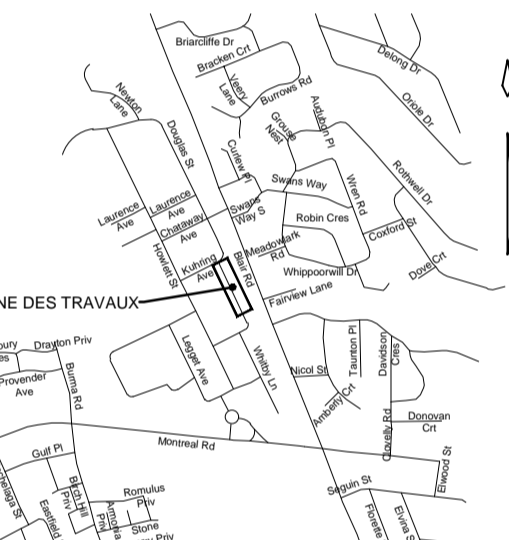
CERTAINES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES NE SONT PAS MONTREES AUX PLANS.

TOUTE PERSONNE DEVANT PROCÉDER À DES TRAVAUX D'EXCAVATION DEVRA VÉRIFIER LA LOCALISATION EXACTE DE TOUTES LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES PAR FOUILLES EXPLORATOIRES ET DEVRA ASSUMER LA PLEINE RESPONSABILITÉ S'ILS SONT ENDOMMAGÉS DURANT LA CONSTRUCTION.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER PAR FOUILLES EXPLORATOIRES LA GROSSEUR DES CONDUITS/MASSIFS DES UTILITÉS PUBLIQUES ET AVISER LE REPRESENTANT DU DÉPARTEMENT DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJÉTÉS.

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.

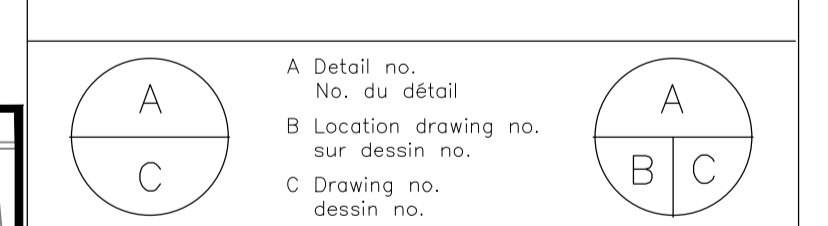
PLAN CLE



No.	Date	Revision	By:
5	2013-02-24	EMIS POUR SOUMISSION (F4)	HB.
4	2010-05-28	EMIS POUR SOUMISSION (F4)	HB.
3	2010-04-11	EMIS POUR REVUE CLIENT (F4)	-
2	2011-03-03	APPROBATION 30% (P2)	-
1	2010-12-21	PRELIMINAIRE 60% (P2)	-

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
 o Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

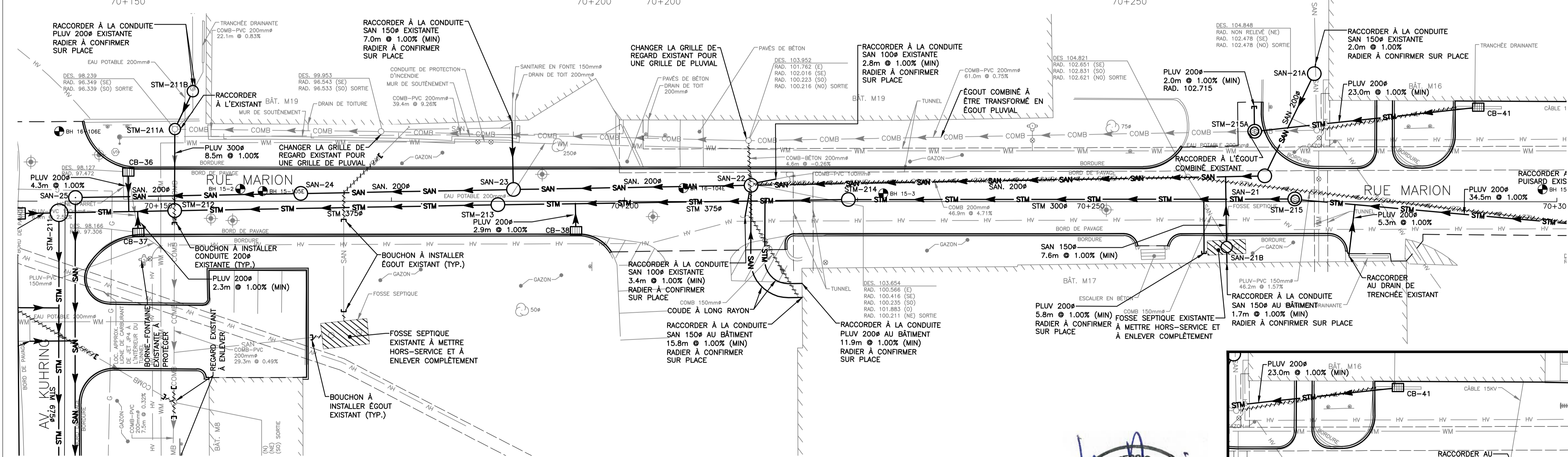
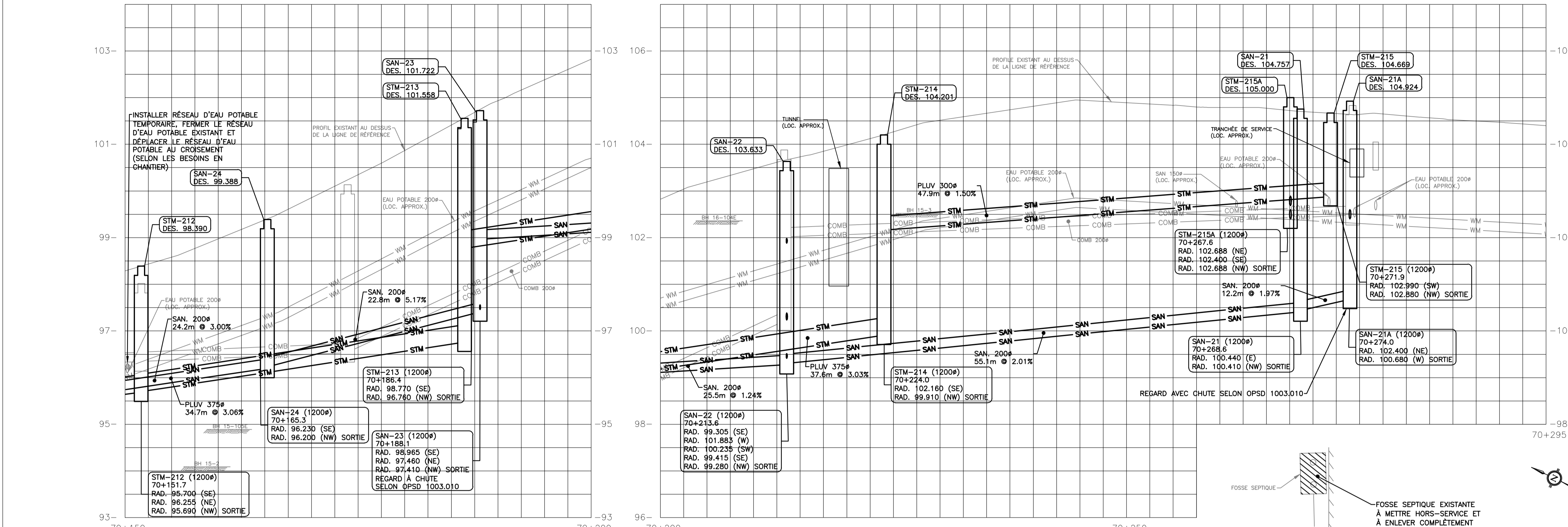


project: **SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX**

1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS) OTTAWA, ONTARIO

drawing: **PHASE 4 - PLAN ET PROFIL TRONCON "H" DU CH. 70+150 AU CH. 70+300**

designed	conçu	date	NOVEMBRE 2016	date
J.SAUVÉ	dessiné	scale	H 1:250 V 1:50	échelle
checked	vérifié	sheet	2 of/de 4	feuille
approved	approuvé	W.O.no.	-	D.T.no.
dwg.no.	dessin no.			



VOIR PLAN 5097-C407-1

NUMÉRO DE REGARD	TYPE	TAILLE	DESSUS	RADIER	SPECIAL
CB-36	PLUVIAL	600 X 600	98.130	96.630	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-37	PLUVIAL	600 X 600	98.165	96.465	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-38	PLUVIAL	600 X 600	102.415	100.715	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-41	PLUVIAL	DRAIN DE TRANCHÉE	104.340	102.940	TRAPPE À SÉDIMENTS
SAN-21B*	SANITAIRE	900#	104.860	102.660 102.650 SORTIE	CUNETTE
SAN-22A*	SANITAIRE	900#	103.875	101.762 100.008 SORTIE	CUNETTE D'IMPASSE
SAN-23A*	SANITAIRE	900#	101.200	97.265 97.255 SORTIE	CUNETTE
STM-211A	PLUVIAL	1200#	98.239	96.350 96.350 96.339 SORTIE	TRAPPE À SÉDIMENTS
STM-211B	PLUVIAL	1200#	98.250	À DÉTERMINER 96.395 SORTIE	TRAPPE À SÉDIMENTS

- NOTES:
- L'ÉLEVATION DES RADIER DES BRANCHEMENTS AUX BÂTIMENTS EXISTANTS SONT APPROXIMATIFS. L'ENTREPRENEUR DOIT DÉTERMINER L'ÉLEVATION EXACT DES RADIER AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT DÉTERMINER EN CHANTIER SI LES BRANCHEMENTS D'ÉGOUTS EXISTANTS SONT PLUVIAL OU SANITAIRE ET DOIT S'ASSURER DE LES RACCORDER CONFORMÉMENT AUX NOUVEAUX RESEAUX D'ÉGOUTS.
 - LA CONCEPTION DU PROJET EXIGE QUE LES RADIER SOIENT SUIVIS AVEC PRÉCISION.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE EN ÉTAT LES LIEUX. SE RÉFÉRER AUX PLANS C402 ET C406 POUR LES EXIGENCES MINIMALES.

MISE EN GARDE

LES COORDONNÉES GÉODÉSIQUES DES ÉLÉMENTS CONTENUS DANS CE DOCUMENT N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE. L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN DOIT SE FAIRE AVEC LES POINTS DE CONTRÔLE D'UN ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE.



LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES MONTREES AUX PLANS PROVIENNENT DES DIFFÉRENTES COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET/OU DE LA CNRC.

TOUT ÉLÉMENT EXISTANT EN DONNÉ À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET N'ASSURE D'AUCUNE FAÇON SON EMPLACEMENT EXACT NI SON ÉLEVATION.

CERTAINES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES NE SONT PAS MONTREES AUX PLANS.

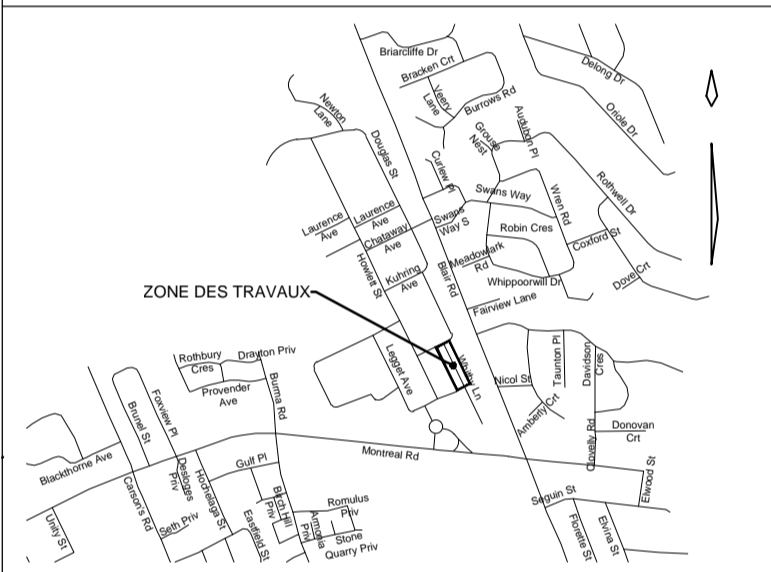
TOUTE PERSONNE DEVANT PROCÉDER À DES TRAVAUX D'EXCAVATION DEVRA VÉRIFIER LA LOCALISATION EXACTE DE TOUTES LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES PAR FOUILLES EXPLORATOIRES ET DEVRA ASSUMER LA PLEINE RESPONSABILITÉ S'ILS SONT ENDOMMAGÉS DURANT LA CONSTRUCTION.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER PAR FOUILLES EXPLORATOIRES LA GROSSEUR DES CONDUITS/MASSIFS DES UTILITÉS PUBLIQUES ET AVISER LE REPRESENTANT DU DÉPARTEMENT DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJÉTÉS.

NOTES GENERAL

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.

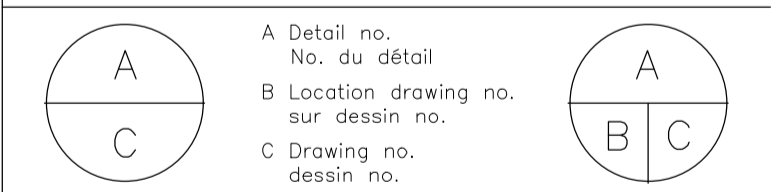
PLAN CLE



No.	Date	Revision	By:
8	2013-02-24	EMIS POUR SOUSSION (P4)	HB.
7	2010-05-28	EMIS POUR SOUSSION (P4)	HB.
6	2010-04-11	EMIS POUR REVUE CLIENT (P4)	-
5	2011-11-14	EMIS POUR SOUSSION (P3)	-
4	2011-09-28	EMIS POUR CONCEPTION FINALE (100%) (P3)	-
3	2011-06-05	APPROBATION 100% (P3)	-
2	2011-04-17	APPROBATION 90% (P3)	-
1	2011-01-23	PRELIMINAIRE 60% (P3)	-

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



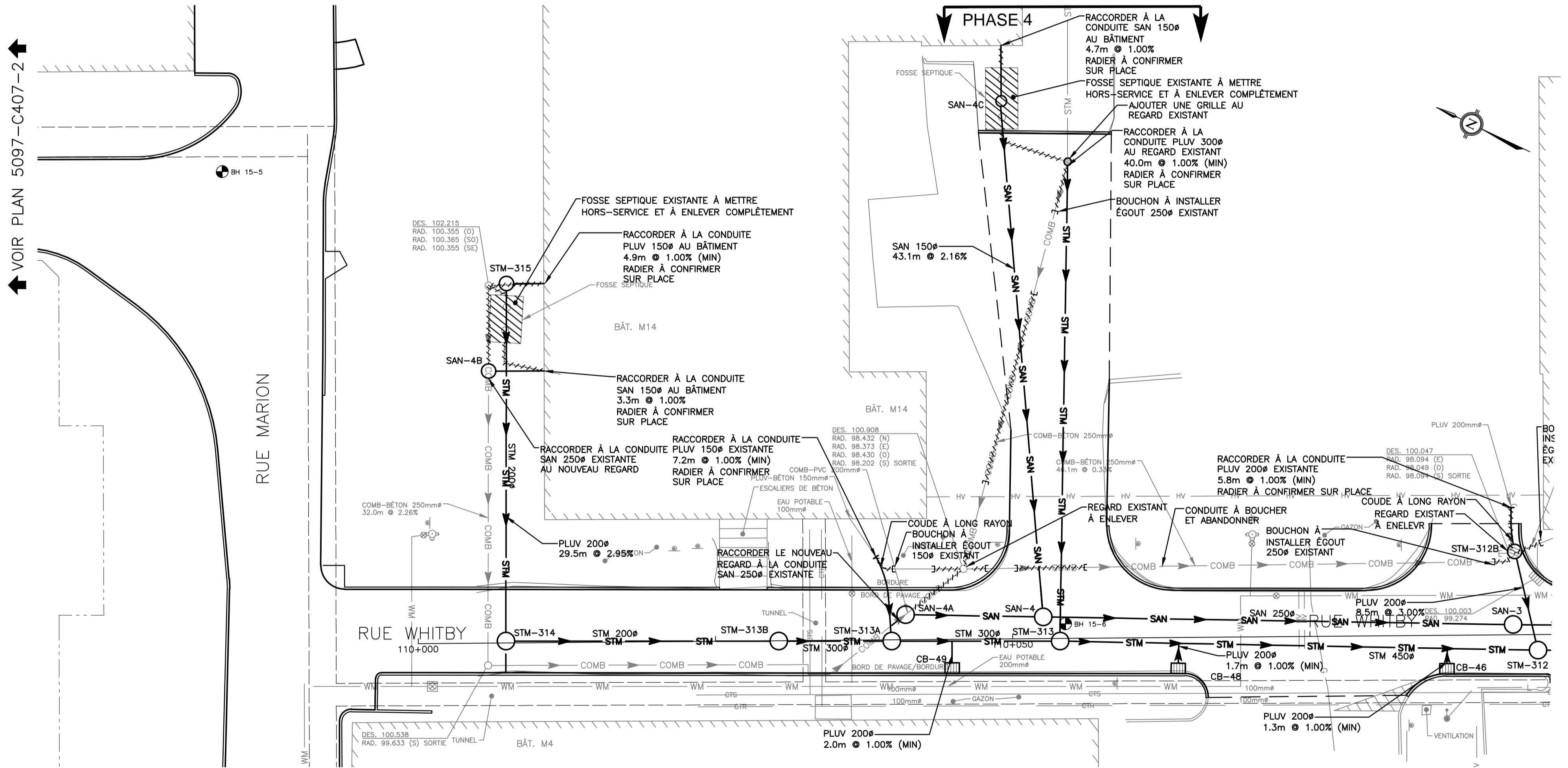
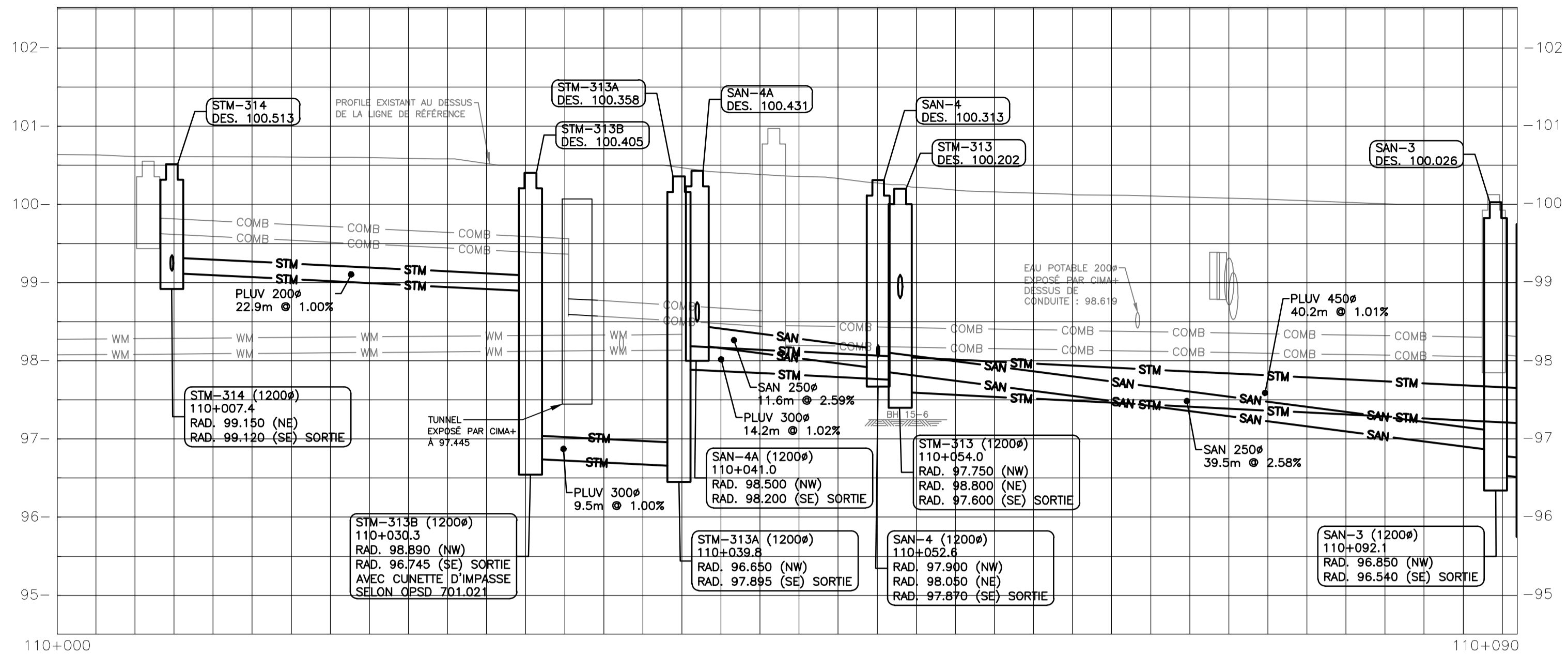
project: _____ projet: _____

SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX

1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS)
 OTTAWA, ONTARIO

PHASE 4- PLAN ET PROFIL
 TRONCON "G"
 DU CH. 110+000 AU CH. 110+090

designed	conçu	date	date
J.SAUVÉ	J.SAUVÉ	SEPTEMBRE 2017	SEPTEMBRE 2017
drawn	dessiné	scale	échelle
J.SAUVÉ	J.SAUVÉ	H 1:250	V 1:50
checked	vérifié	sheet	of/de
H.BISSON	H.BISSON	3	of/de 4
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
H.BISSON	H.BISSON	-	-
dwg.no.	dessin no.		
5097-C407-6	5097-C407-6		



- NOTES:**
- L'ÉLEVATION DES RADIERI DES BRANCHEMENTS AUX BÂTIMENTS EXISTANTS SONT APPROXIMATIFS. L'ENTREPRENEUR DOIT DÉTERMINER L'ÉLEVATION EXACT DES RADIERI AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT DÉTERMINER EN CHANTIER SI LES BRANCHEMENTS D'ÉGOUTS EXISTANTS SONT PLUVIAL OU SANITAIRE ET DOIT S'ASSURER DE LES RACCORDER CONFORMÉMENT AUX NOUVEAUX RÉSEAUX D'ÉGOUTS.
 - LA CONCEPTION DU PROJET EXIGE QUE LES RADIERI SOIENT SUIVIS AVEC PRÉCISION.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE EN ÉTAT LES LIEUX. SE RÉFÉRER AUX PLANS C402 ET C406 POUR LES EXIGENCES MINIMALES.

MISE EN GARDE

LES COORDONNÉES GÉODÉSIQUES DES ÉLÉMENTS CONTENUS DANS CE DOCUMENT N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE. L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN DOIT SE FAIRE AVEC LES POINTS DE CONTRÔLE D'UN ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE.

LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES MONTREES AUX PLANS PROVIENNENT DES DIFFÉRENTES COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET/OU DE LA CNRC.

TOUT ÉLÉMENT EXISTANT EST DONNÉ À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET N'ASSURE D'AUCUNE FAÇON SON EMPLACEMENT EXACT NI SON ÉLEVATION.

CERTAINES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES NE SONT PAS MONTREES AUX PLANS.

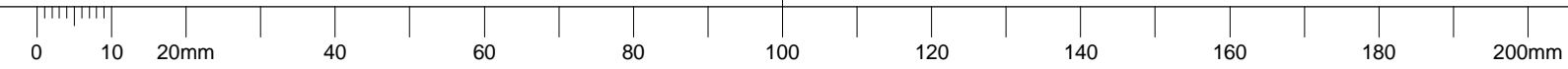
TOUTE PERSONNE DEVANT PROCÉDER À DES TRAVAUX D'EXCAVATION DEVRA VÉRIFIER LA LOCALISATION EXACTE DE TOUTES LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES PAR FOUILLES EXPLORATOIRES ET DEVRA ASSUMER LA PLEINE RESPONSABILITÉ S'ILS SONT ENDOMMAGÉS DURANT LA CONSTRUCTION.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER PAR FOUILLES EXPLORATOIRES LA GROSSEUR DES CONDUITS/MASSIFS DES UTILITÉS PUBLIQUES ET AVISER LE REPRESENTANT DU DÉPARTEMENT DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJÉTÉS.



NUMÉRO DE REGARD	TYPE	TAILLE	DESSUS	RADIER	SPECIAL
CB-46	PLUVIAL	600 X 600	99.930	98.530	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-48	PLUVIAL	600 X 600	100.025	98.625	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-49	PLUVIAL	600 X 600	100.155	98.755	TRAPPE À SÉDIMENTS
STM-312B	PLUVIAL	1200#	100.000	98.090 (SORTIE) 97.755 (SORTIE)	TRAPPE À SÉDIMENTS
STM-315	PLUVIAL	1200#	102.220	100.070 (SORTIE) 97.755 (SORTIE)	TRAPPE À SÉDIMENTS
SAN-4B*	SANITAIRE	900#	101.950	99.040 (SORTIE) 98.980 (SORTIE)	CUNETTE
SAN-4C*	SANITAIRE	900#	102.000	100.000 (SORTIE) 99.990 (SORTIE)	CUNETTE

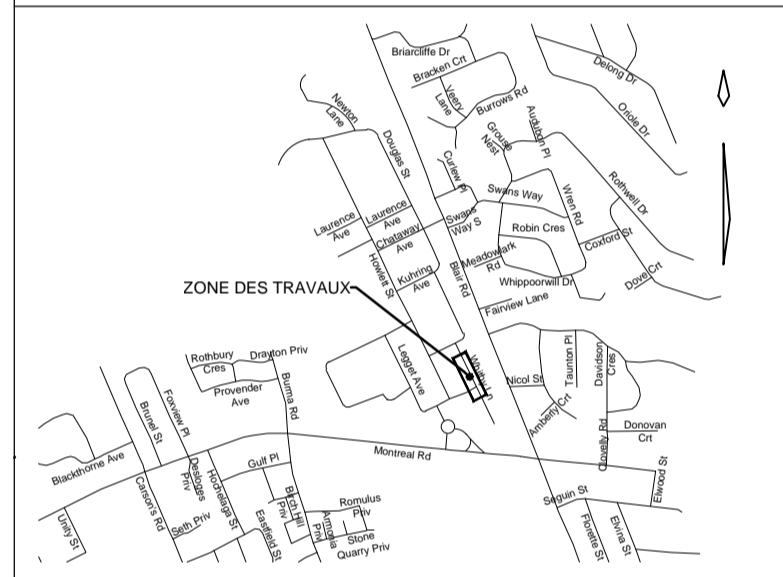
* REGARD D'ÉCHANTILLONNAGE



NOTES GENERAL

- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.

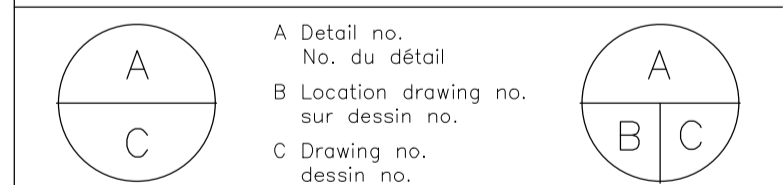
PLAN CLE



No.	Date	Revision	By:
8	2023-02-24	EMIS POUR SOUMISSION (P4)	HB.
1	2019-05-23	EMIS POUR SOUMISSION (P4)	HB.
6	2018-04-11	EMIS POUR REVUE CLIENT (P4)	-
5	2011-11-14	EMIS POUR SOUMISSION (P3)	-
4	2011-05-28	EMIS POUR CONCEPTION FINALE (100%) (P3)	-
3	2011-06-05	APPROBATION 100% (P3)	-
2	2011-04-11	APPROBATION 30% (P3)	-
1	2011-01-23	PRELIMINAIRE 60% (P3)	-

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project: _____ projet: _____

SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX

1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS) OTTAWA, ONTARIO

drawing: _____ dessin: _____
PHASE 4- PLAN ET PROFILE TRONCON "G"
 DU CH. 110+090 AU CH. 110+190

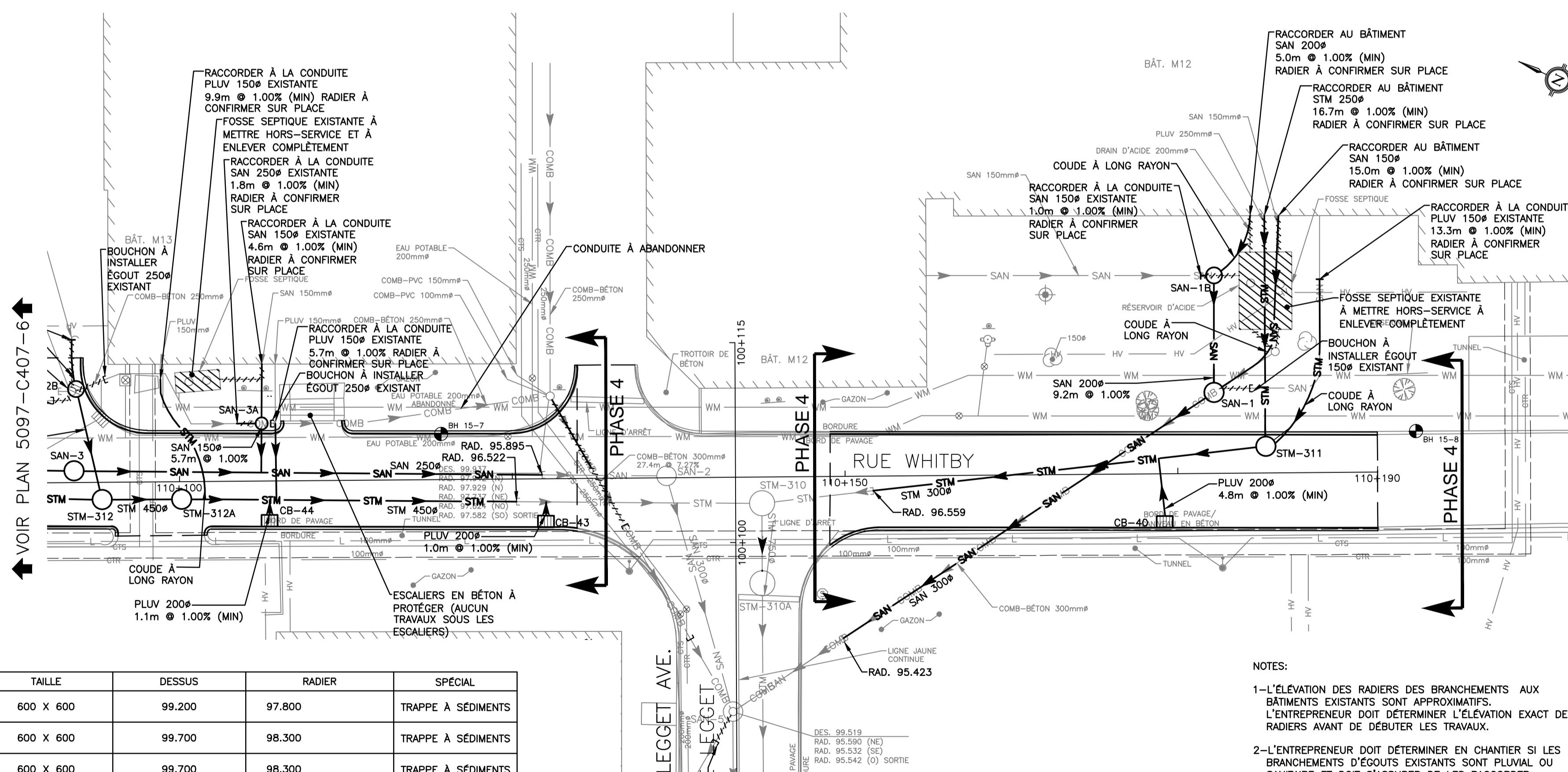
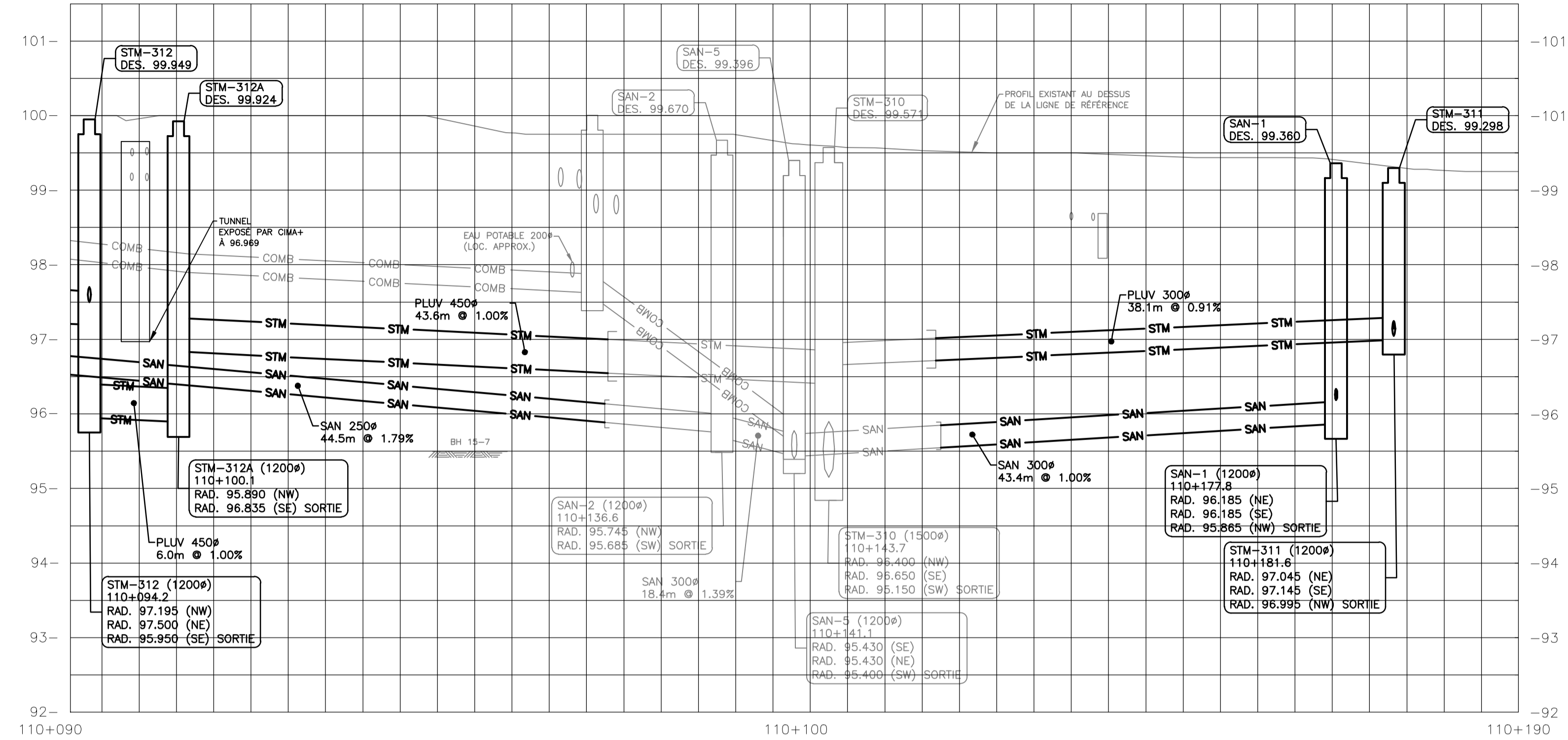
designed: J.SAUVÉ conçu: J.SAUVÉ date: 24/02/2023 date: SEPTEMBRE 2017

drawn: J.SAUVÉ dessiné: J.SAUVÉ scale: H 1:250 V 1:50 échelle: H 1:250 V 1:50

checked: H.BISSON vérifié: H.BISSON sheet: 4 of/de 4 feuille: 4 of/de 4

approved: H.BISSON approuvé: H.BISSON W.O.no.: - D.T.no.: -

dwg.no.: 5097-C407-7 dessin no.: 5097-C407-7



NUMÉRO DE REGARD	TYPE	TAILLE	DESSUS	RADIER	SPECIAL
CB-40	PLUVIAL	600 X 600	99.200	97.800	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-43	PLUVIAL	600 X 600	99.700	98.300	TRAPPE À SÉDIMENTS
CB-44	PLUVIAL	600 X 600	99.700	98.300	TRAPPE À SÉDIMENTS
SAN-1A*	SANITAIRE	900#	99.600	96.275(NE) 96.255(C) 96.245(O) (SORTIE)	CUNETTE
SAN-1B*	SANITAIRE	900#	99.750	96.305(NE) 96.335(NO) 96.275(O) (SORTIE)	CUNETTE
SAN-3A*	SANITAIRE	900#	100.450	98.000(N) 97.950(NE) 97.940(SO) (SORTIE)	CUNETTE

* REGARD D'ÉCHANTILLONNAGE

MISE EN GARDE

LES COORDONNÉES GÉODÉSIQUES DES ÉLÉMENTS CONTENUS DANS CE DOCUMENT N'ONT AUCUNE VALEUR LÉGALE. L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN DOIT SE FAIRE AVEC LES POINTS DE CONTRÔLE D'UN ARPELLEUR-GÉOMÈTRE.

NOTES:

- L'ÉLEVATION DES RADIERIS DES BRANCHEMENTS AUX BÂTIMENTS EXISTANTS SONT APPROXIMATIFS. L'ENTREPRENEUR DOIT DÉTERMINER L'ÉLEVATION EXACT DES RADIERIS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT DÉTERMINER EN CHANTIER SI LES BRANCHEMENTS D'ÉGOUTS EXISTANTS SONT PLUVIAL OU SANITAIRE ET DOIT S'ASSURER DE LES RACCORDER CONFORMÉMENT AUX NOUVEAUX RESEAUX D'ÉGOUTS.
- LA CONCEPTION DU PROJET EXIGE QUE LES RADIERIS SOIENT SUIVIS AVEC PRÉCISION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE EN ETAT LES LIEUX. SE RÉFÉRER AUX PLANS C402 ET C406 POUR LES EXIGENCES MINIMALES.

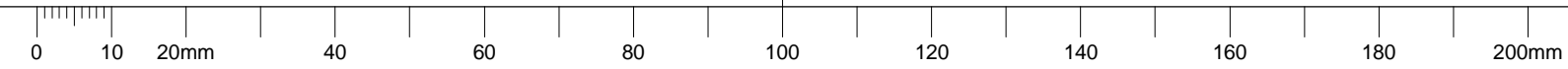
LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES MONTRÉES AUX PLANS PROVIENNENT DES DIFFÉRENTES COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET/OU DE LA CNRC.

TOUT ÉLÉMENT EXISTANT EST DONNÉ À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT ET N'ASSURE D'AUCUNE FAÇON SON EMPLACEMENT EXACT NI SON ÉLEVATION.

CERTAINES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES EXISTANTES SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES NE SONT PAS MONTRÉES AUX PLANS.

TOUTE PERSONNE DEVANT PROCÉDER À DES TRAVAUX D'EXCAVATION DEVRA VÉRIFIER LA LOCALISATION EXACTE DE TOUTES LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES PAR FOUILLES EXPLORATOIRES ET DEVRA ASSUMER LA PLEINE RESPONSABILITÉ S'ILS SONT ENDOMMAGÉS DURANT LA CONSTRUCTION.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER PAR FOUILLES EXPLORATOIRES LA GROSSEUR DES CONDUITS/MASSIFS DES UTILITÉS PUBLIQUES ET AVISER LE REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT DE TOUT CONFLIT AVEC LES TRAVAUX PROJETÉS.



NOTES GENERAL

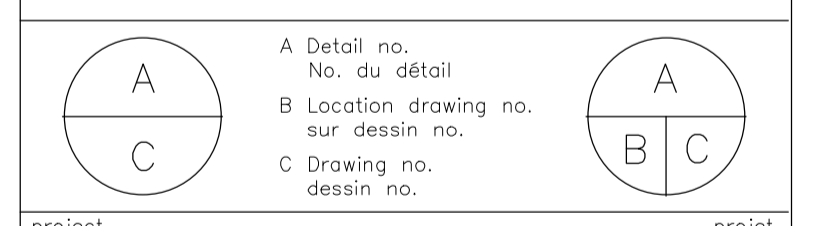
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT CONTROLER ET VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DEMOLITION OU CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ERREUR OU OMISSION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ENTIEREMENT ET SE FAMILIARISER AVEC L'ETENDUE DES TRAVAUX.
- PREVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIERE ET DEBRIS AU-DELA DE LA ZONE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LA TERMINAISON DES TRAVAUX.
- REMETTRE EN ETAT TOUTES LES SURFACES AFFECTEES PAR LES TRAVAUX.
- COORDONNER TOUTES LES FERMETURES AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
- FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE MATERIEL REQUIS AFIN DE FORMER UN SYSTEME COMPLET ET FONCTIONNEL TEL QU'INDIQUE SUR LES PLANS.

PLAN CLE

No.	Date	Revision	By: Pdr
2	2013-02-14	E116 POUR SOUMISSION (P4)	H.B.
1	2013-05-29	E116 POUR SOUMISSION (P4)	H.B.

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



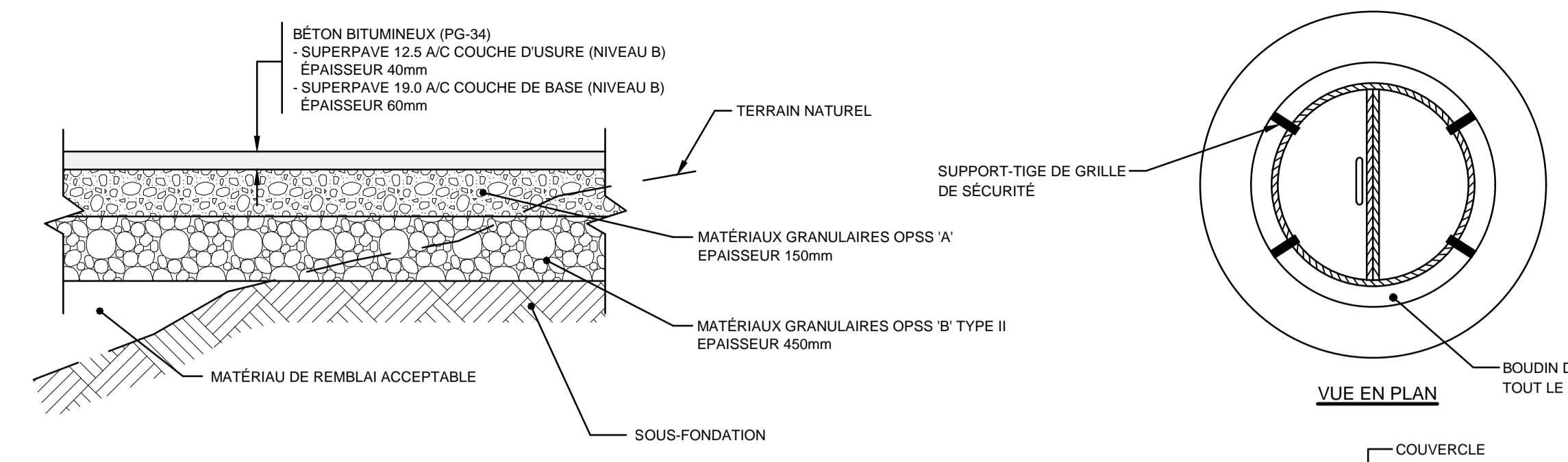
project: **SEPARATION DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX** projet

1200, CHEMIN MONTREAL (CAMPUS) OTTAWA, ONTARIO

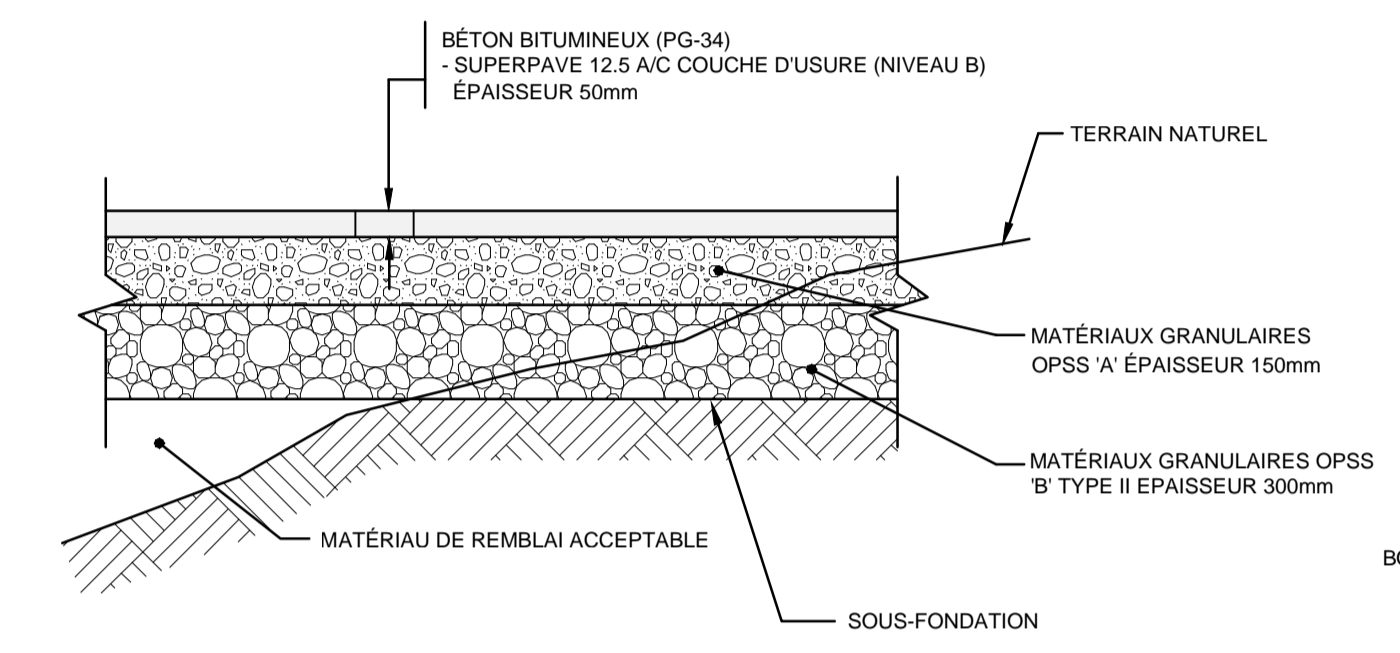
drawing: **PHASE 4 - DETAILS** dessin

designed	conçu	date	date
J.SAUVÉ		FEVRIER 2017	
drawn	dessiné	scale	échelle
J.SAUVÉ		AUCUNE	
checked	vérifié	sheet	feuille
H.BISSON		1 of/de 8	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
H.BISSON		-	
dwg.no.	dessin no.		

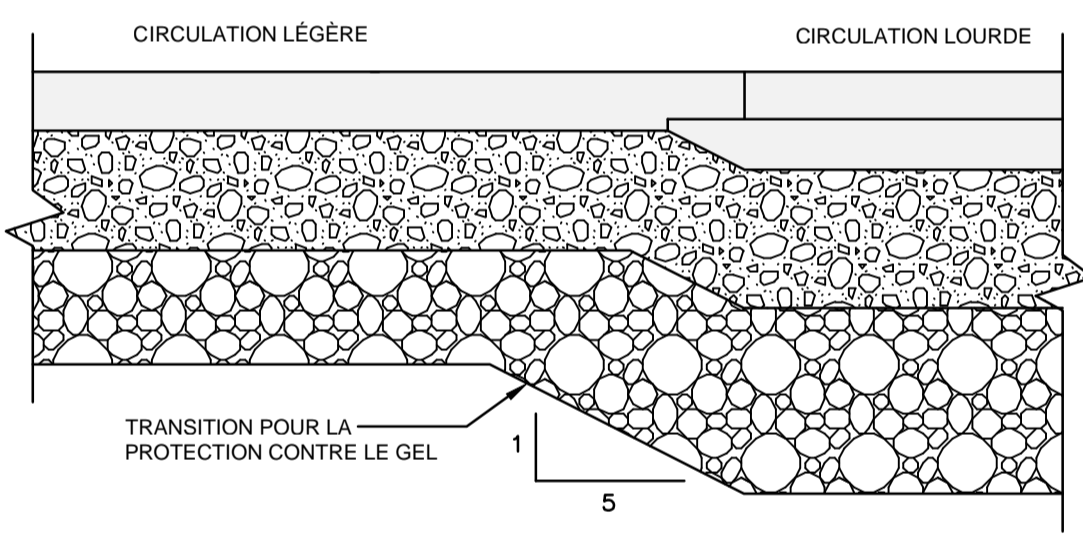
5097-C408-1



202 SECTION TYPE - FONDATION GRANULAIRE PAVAGE CIRCULATION LOURDE (ROUTES)



203 SECTION TYPE - STRUCTURE DE CHAUSSÉE POUR CIRCULATION LÉGÈRE (STATIONNEMENT)



205 SECTION TYPE - TRANSITION ENTRE DIFFÉRENTES STRUCTURES DE CHAUSSÉE

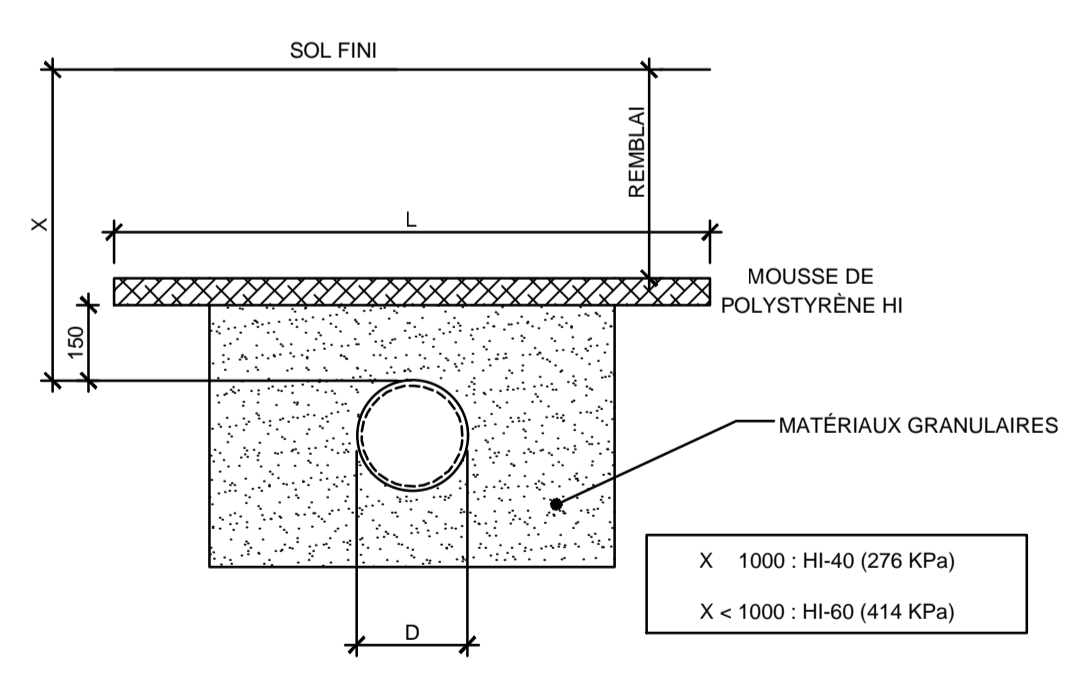


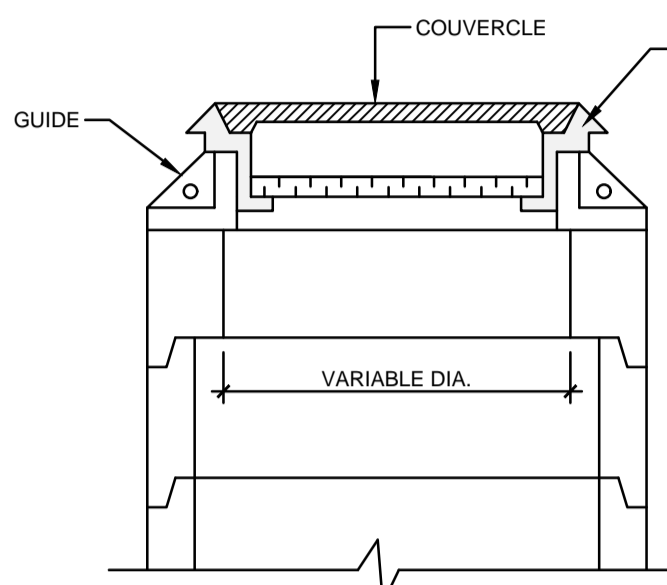
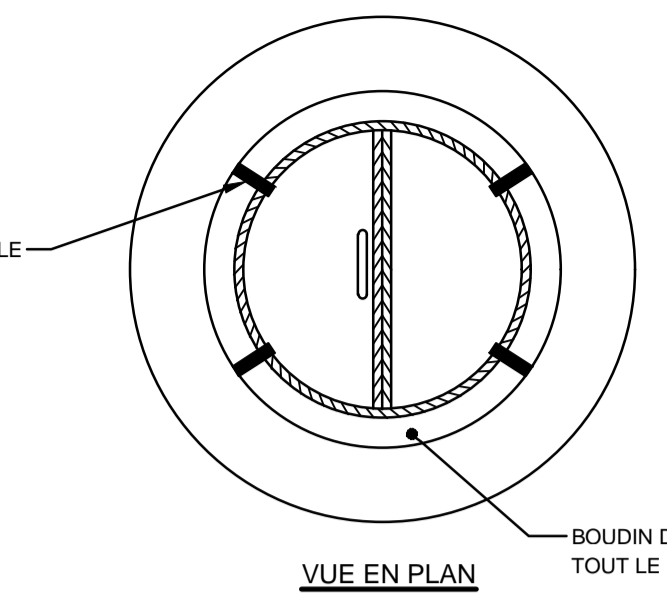
TABLEAU DES LARGEURS MINIMUM DE L'ISOLANT (L)

X \ D	150	200	250	300	400	500	600
750	2250	2300	2350	2400	2500	2600	2700
1000	1750	1800	1850	1900	2000	2100	2200
1250	1250	1300	1350	1400	1500	1600	1700
1500	750	800	850	900	1000	1100	1200
1750	600	600	600	600	600	600	700

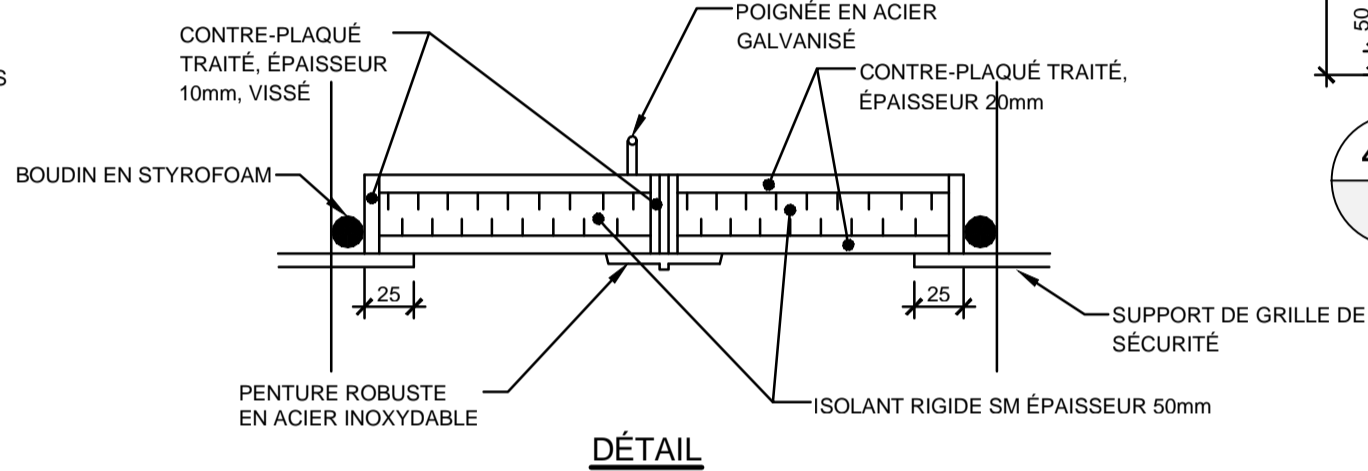
ÉPAISSEUR DE L'ISOLANT
 100
 100
 100
 75
 75

L= LARGEUR DE L'ISOLANT (mm)
 D= DIAMÈTRE DE LA CONDUITE (mm)

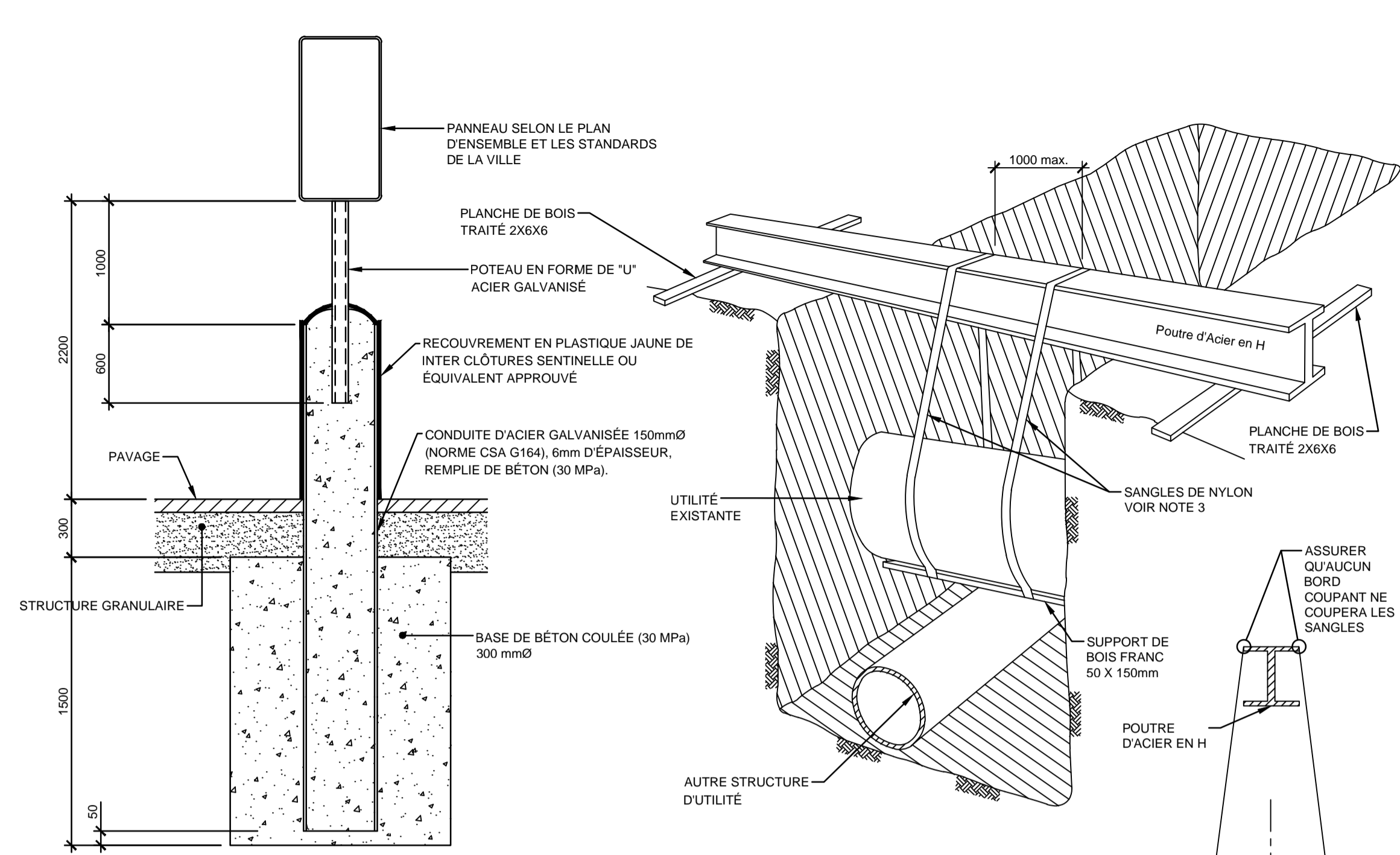
314A ISOLER UNE CONDUITE (COUVERT DE 1.8m)



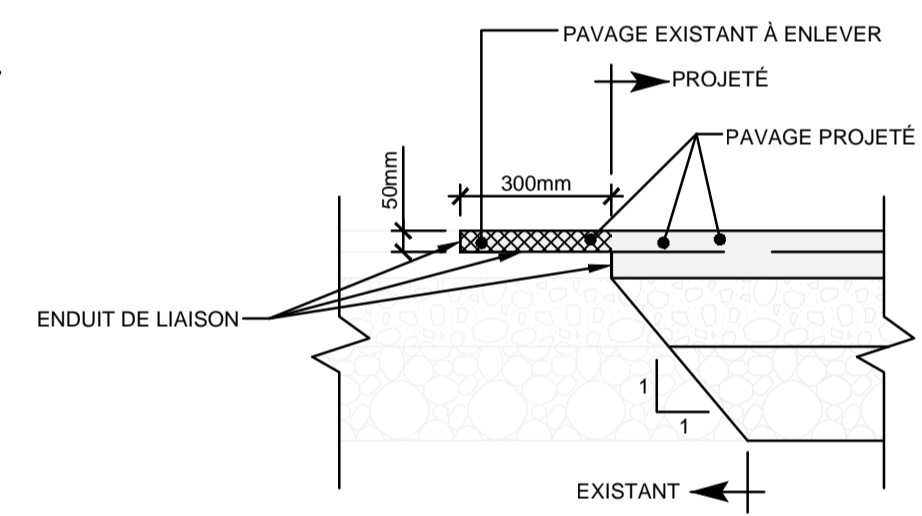
306 COUVERCLE DE REGARD ISOLÉ



306 COUVERCLE DE REGARD ISOLÉ



402 PANNEAU DE SIGNALISATION AVEC BOLLARD



206 SECTION TYPE - TRANSITION ENTRE PAVAGE EXISTANT ET PROPOSÉ

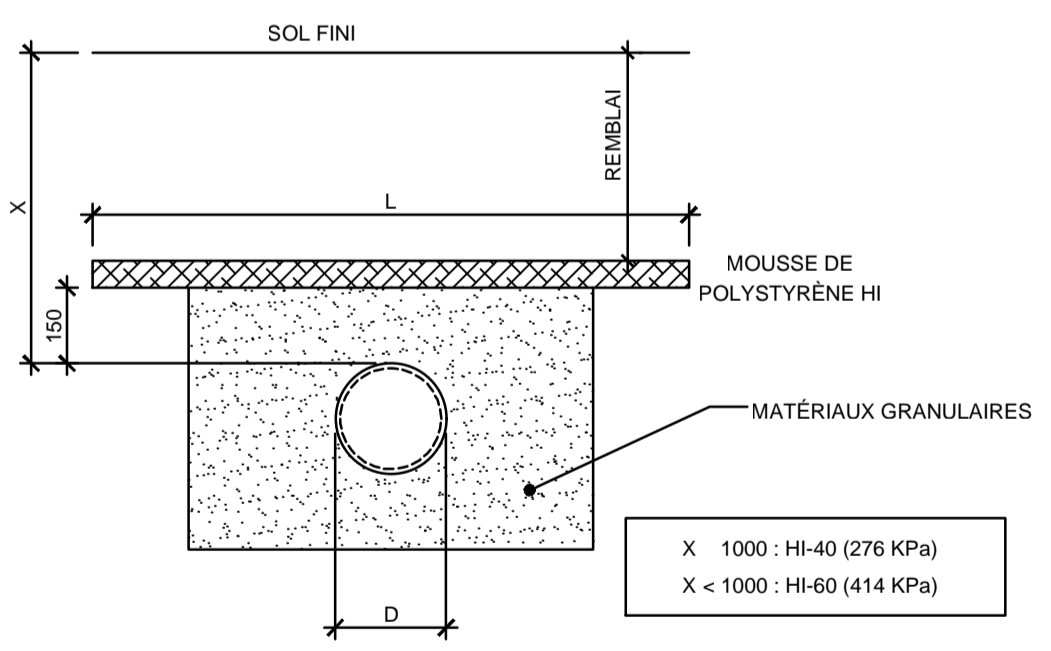


TABLEAU DES LARGEURS MINIMUM DE L'ISOLANT (L)

X \ D	150	200	250	300	400	500	600
750	1650	1700	1750	1800	1900	2000	2100
1000	1150	1200	1250	1300	1400	1500	1600
1250	650	700	750	800	900	1000	1100
1450	650	600	600	600	600	600	700

ÉPAISSEUR DE L'ISOLANT
 100
 100
 100
 75

L= LARGEUR DE L'ISOLANT (mm)
 D= DIAMÈTRE DE LA CONDUITE (mm)

314F ISOLER UNE CONDUITE (COUVERT DE 1.5m)